

Chaque jour
plus proche
de vous



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

hautespyrenees.fr

SOMMAIRE

06	Les instances
14	Les faits marquants
18	Les grands projets
24	Solidarité
34	Education et Bâtiments
44	Routes et Mobilités
52	Développement Local
70	Ressources et Administration Générale
78	Communication
90	Rapport financier



En 2022, j'ai souhaité poursuivre l'effort engagé depuis plusieurs années en proposant à l'Assemblée départementale un budget d'investissement massif de 75 millions d'euros.

Un montant historique rendu possible grâce à la gestion financière efficace dont notre collectivité fait preuve.

Cette politique ambitieuse nous a permis de soutenir plus efficacement encore l'économie locale, d'améliorer l'attractivité de notre territoire et le cadre de vie de ses habitants.

Nous avons ainsi lancé en 2022 le chantier des Archives départementales. En plus d'ancrer le service des Archives au cœur de la ville de Tarbes, la réhabilitation de l'ancienne Ecole Normale offrira un espace public dédié à la culture, ouvert à tous les Hauts-Pyrénéens. Nous avons aussi poursuivi nos efforts dans la rénovation énergétique de notre patrimoine immobilier, notamment dans les collèges.

2022 marque également le début d'un plan dédié à la jeunesse dont l'action la plus visible pour le grand public a été le lancement du festival 65ème Avenue. Cet événement inédit, entièrement dédié aux jeunes des Hautes-Pyrénées, a mobilisé un grand nombre d'acteurs associatifs locaux et sera pérennisé grâce à leur forte implication.

Parce que ce territoire a besoin de toutes les forces disponibles pour se développer, nous avons choisi grâce à un budget d'investissement conforté, d'augmenter l'aide aux communes et aux intercommunalités pour les soutenir dans leurs chantiers d'aménagement et d'équipement. A travers ses dispositifs d'aides et d'accompagnement à l'ingénierie, le Département met à disposition tous les outils permettant à chaque collectivité locale de prendre en main son destin dans un véritable esprit de décentralisation.

MICHEL PÉLIEU
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale des Hautes-Pyrénées a été élue lors des élections départementales de juin 2021.

Elle se compose de 34 conseillers départementaux élus sur 17 cantons, par binôme homme / femme.

Michel PÉLIEU a été réélu Président du Conseil départemental le jeudi 1^{er} juillet 2021, jour de la séance d'installation du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du Département. Il se réunit à l'initiative du Président Michel PÉLIEU, au moins une fois par trimestre ou à la demande du tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Il fixe les grandes orientations de la politique départementale. Il vote chaque année le budget départemental.

En 2022, 5 réunions de l'Assemblée départementale ont eu lieu et 39 délibérations y ont été prises.



LA COMMISSION PERMANENTE

Après chaque renouvellement, le Conseil départemental procède à la détermination de la composition de la commission permanente et à l'élection de ses membres, et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la commission permanente est composée du Président, de 10 Vice-Président(e)s et de 14 autres membres.

En 2022, 363 délibérations ont été prises au cours des 15 réunions de cette instance.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE :

Président :

Michel PÉLIEU

1^{ère} Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé) :

Joëlle ABADIE

2^{ème} Vice-Président (Finances, département connecté, prospective) :

Laurent LAGES

3^{ème} Vice-Président (Environnement et ruralité) :

Bernard VERDIER

4^{ème} Vice-Présidente (Tourisme et relations transfrontalières) :

Maryse BEYRIÉ

5^{ème} Vice-Président (Routes et mobilités) :

Jean BURON

6^{ème} Vice-Présidente (Jeunesse, culture, sports et dynamique associative) :

Nicole DARRIEUTORT

7^{ème} Vice-Présidente (Bâtiments départementaux et vie des collèges) :

Pascale PÉRALDI

8^{ème} Vice-Président (Logement, habitat et développement urbain) :

Thierry LAVIT

9^{ème} Vice-Présidente (Ressources humaines) :

Monique LAMON

10^{ème} Vice-Président (Insertion, emploi et économie sociale et solidaire) :

Frédéric RÉ

Isabelle LAFOURCADE, Marc BEGORRE, Véronique THIRALT, Bernard POUBLAN, Marie PLANE, Louis ARMARY, Andrée DOUBRÈRE, Nicolas DATAS-TAPIE, Virginie SIANI WEMBOU, Frédéric LAVAL, Geneviève QUERTAIMONT, David LARRAZABAL, Laurence ANCIEN, Yannick BOUBÉE.

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président.

Comme pour le Conseil départemental, les délibérations sont acquises à la majorité absolue.

LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil départemental après chaque renouvellement. Chaque commission désigne son président et Vice-Président(e)s. Les commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en leur sein. Elles sont au nombre de six et chaque élu(e) est membre de deux d'entre elles.

1^{ÈRE} COMMISSION : SOLIDARITÉS SOCIALES

- Présidente : **Isabelle LAFOURCADE**
- Vice-Présidente : Geneviève QUERTAIMONT
- Vice-Présidente : Andrée DOUBRÈRE

Joëlle ABADIE - Maryse CARRÈRE - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Monique LAMON - Frédéric LAVAL - Pascale PÉRALDI - Frédéric RÉ - Virginie SIANI WEMBOU - Andrée SOUQUET

2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Président : **Marc BÉGORRE**
- Vice-Présidente : Evelyne LABORDE
- Vice-Présidente : Laurence ANCIEN

Maryse BEYRIÉ - Pierre BRAU-NOGUÉ - Maryse CARRÈRE - Nicolas DATAS-TAPIE - Laurent LAGES - Thierry LAVIT - Marie PLANE - Frédéric RÉ - Jean-Michel SÉGNERÉ - Andrée SOUQUET - Bernard VERDIER

3^{ÈME} COMMISSION : INFRASTRUCTURES, COLLÈGES, MOBILITÉS

- Président : **Louis ARMARY**
- Vice-Président : Stéphane PEYRAS
- Vice-Président : Pierre BRAU-NOGUÉ

Laurence ANCIEN - Maryse BEYRIÉ - Yannick BOUBÉE - Jean BURON - Pascale PÉRALDI - Bernard POUBLAN - Marie-Françoise PRUGENT - Geneviève QUERTAIMONT - Véronique THIRAUT

4^{ÈME} COMMISSION : JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

- Présidente : **Geneviève ISSON**
- Vice-Présidente : Véronique THIRAUT
- Vice-Président : David LARRAZABAL

Joëlle ABADIE - Louis ARMARY - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Nicolas DATAS-TAPIE - Evelyne LABORDE - Isabelle LAFOURCADE - Thierry LAVIT - Stéphane PEYRAS - Jean-Michel SÉGNERÉ - Virginie SIANI WEMBOU

5^{ÈME} COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, NUMÉRIQUE

- Président : **Gilles CRASPAY**
- Vice-Président : Yannick BOUBÉE
- Vice-Présidente : Marie-Françoise PRUGENT
- Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Jean BURON - Andrée DOUBRÈRE - Laurent LAGES - Monique LAMON - David LARRAZABAL - Bernard POUBLAN - Bernard VERDIER

6^{ÈME} COMMISSION : PROJET DE TERRITOIRE ET PROSPECTIVE

- Président : **Jean-Michel SÉGNERÉ**
- Vice-Présidente : Marie PLANE

Joëlle ABADIE - Marc BÉGORRE - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Laurent LAGES - David LARRAZABAL - Pascale PÉRALDI



Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées
Neste-Aure-Louron



Laurent LAGES
Vice-Président
Finances, département connecté,
prospective
La Vallée de la Barousse



Maryse BEYRIÉ
Vice-Présidente
Tourisme et relations transfrontalières
Neste-Aure-Louron



Joëlle ABADIE
Vice-Présidente
Solidarités sociales, action territoriale et santé
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Bernard VERDIER
Vice-Président
Environnement et ruralité
Les Côteaux



Jean BURON
Vice-Président
Routes et mobilités
Bordères-sur-l'Échez



Pascale PÉRALDI
Vice-Présidente
Bâtiments départementaux et vie des collèges
La Vallée de la Barousse



Monique LAMON
Vice-Présidente
Ressources humaines
Les Côteaux



Nicole DARRIEUTORT
Vice-Présidente
Jeunesse, culture, sports et dynamique
associative
La Haute-Bigorre



Thierry LAVIT
Vice-Président
Logement, habitat et développement urbain
Lourdes 1



Frédéric RÉ
Vice-Président
Insertion, emploi et économie sociale
et solidaire
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Marc BÉGORRE
Président de la commission
Solidarités territoriales
Ossun



Louis ARMARY
Président de la commission
Infrastructures, collèges et mobilités
La Vallée des Gaves



Geneviève ISSON
Présidente de la commission
Jeunesse, vie associative et cadre
de vie
Aureilhan



Isabelle LAFOURCADE
Présidente de la commission
Solidarités sociales
Vic-en-Bigorre



Bernard POUBLAN
Membre de la commission permanente
Vic-en-Bigorre



Nicolas DATAS-TAPIE
Membre de la commission permanente
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Yannick BOUBÉE
Membre de la commission permanente
Aureilhan



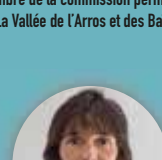
Gilles CRASPAY
Président de la commission
Finances, ressources humaines,
numérique
Tarbes 2



Jean-Michel SÉGNÉRÉ
Président de la commission
Projet de territoire et prospective
Moyen-Adour



Véronique THIRAULT
Membre de la commission permanente
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Marie PLANE
Membre de la commission permanente
Lourdes 2



Andrée DOUBRÈRE
Membre de la commission permanente
Tarbes 2



Frédéric LAVAL
Membre de la commission permanente
Rapporteur Général du Budget
Tarbes 1



David LARRAZABAL
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Geneviève QUERTAIMONT
Membre de la commission permanente
Moyen-Adour



Andrée SOUQUET
Bordères-sur-l'Échez



Pierre BRAU-NOGUÉ
La Haute-Bigorre



Laurence ANCIEN
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Virginie SIANI WEMBOU
Membre de la commission permanente
Tarbes 1



Marie-Françoise PRUGENT
Ossun



Maryse CARRÈRE
La Vallée des Gaves



Evelyne LABORDE
Lourdes 1

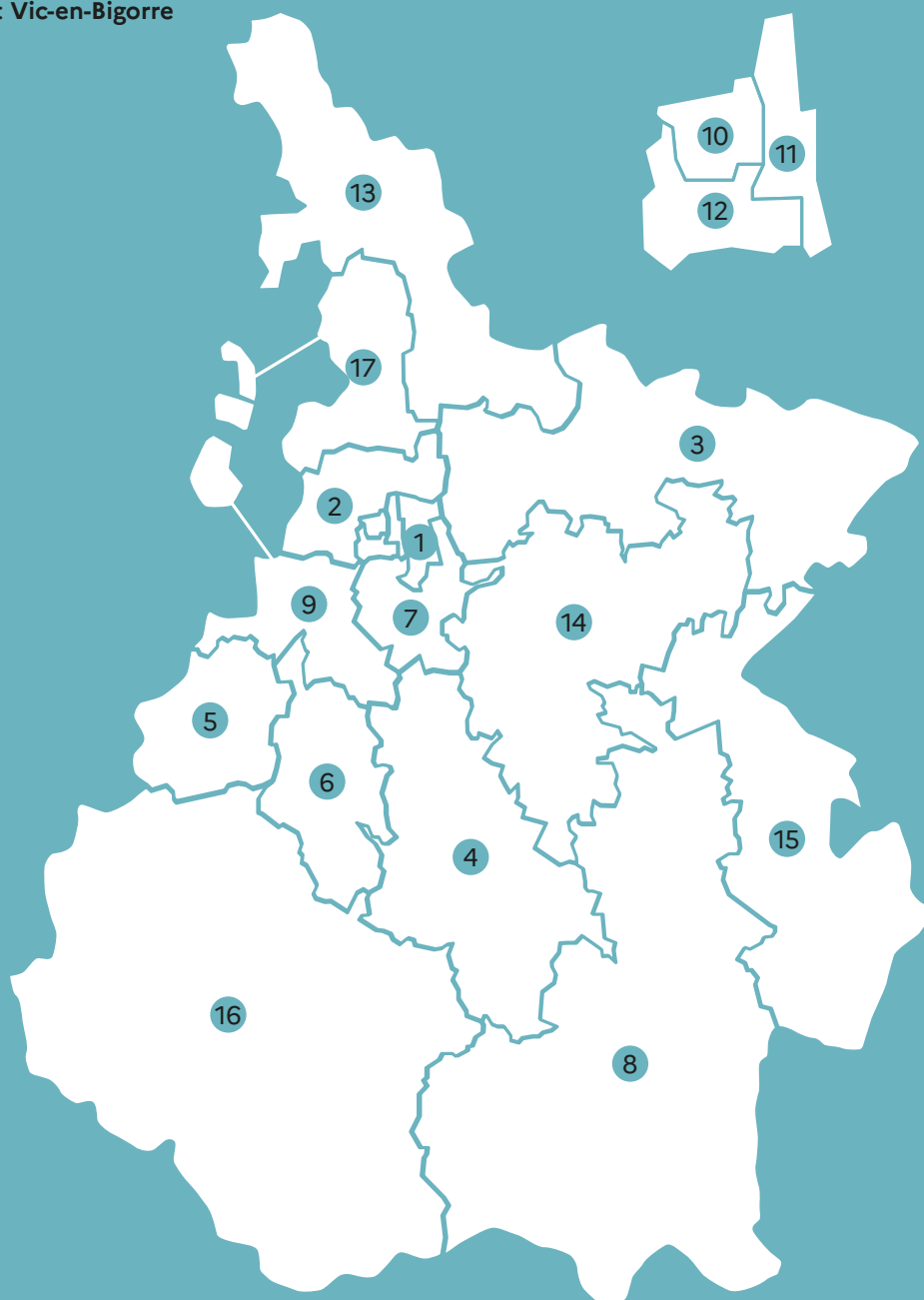


Stéphane PEYRAS
Lourdes 2

LES CANTONS

- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Échez**
- canton n° 3 : **Les Côteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**
- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

17 cantons
34 élus
1 binôme Homme/Femme
par canton



LA POPULATION

229 788

HABITANTS DÉPARTEMENT
(INSEE 2020)



1 habitant sur 5

A MOINS DE 20 ANS



1 habitant sur 4

A PLUS DE 60 ANS



51 H/KM²

DENSITÉ DE POPULATION



469

COMMUNES

8

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

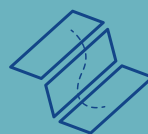
1

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



4 464 KM²

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT





2022 : une année riche de projets

Au cours de l'année 2022, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a poursuivi ses missions de solidarité au service du territoire : par l'accompagnement des personnes les plus fragiles, par l'amélioration de nos infrastructures, par l'aide au développement des collectivités.

2022 a ainsi été une année riche de projets impulsés par les élus de l'Assemblée départementale. Parmi toutes les actions portées par nos services, l'organisation et l'animation du festival 65^{ème} Avenue a marqué une première. Malgré des délais courts, les agents de la collectivité se sont mobilisés avec efficacité et réactivité pour offrir une première édition réussie.

2022 a aussi été marquée par un effort financier important suite aux mesures de revalorisation salariales annoncées par l'Etat. Cette hausse notable de nos dépenses a pu être absorbée grâce à la bonne gestion dont nous faisons preuve depuis plusieurs années maintenant. Encore une fois, notre administration a démontré sa capacité à s'adapter face aux imprévus et ce malgré un contexte budgétaire contraint.

Par ses actions, le Département a soutenu les associations et participé à l'émergence de projets ambitieux pour accompagner la transition énergétique. La collectivité a accentué la modernisation de son administration, convaincue que ces réalisations contribueront à l'amélioration du service rendu aux habitants des Hautes-Pyrénées.

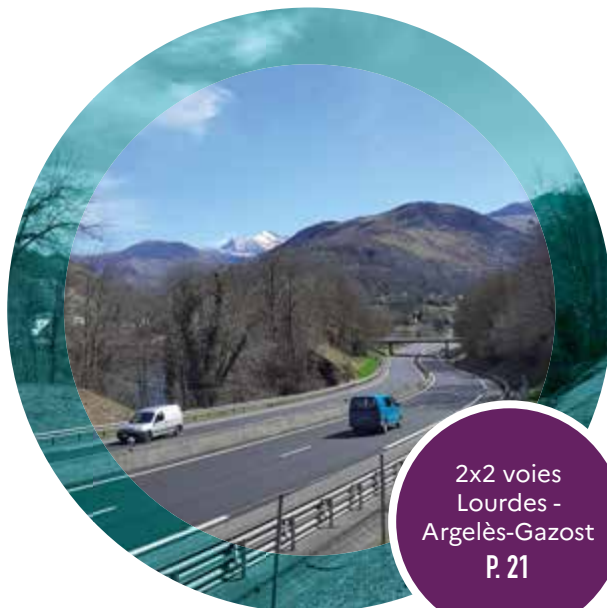
Enfin, à titre personnel, j'ai eu le plaisir et le privilège d'être nommé au cours de cette année Directeur général des Services du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. Je voudrais remercier le Président pour la confiance qui m'a été accordée mais aussi saluer l'engagement de tous les agents départementaux. S'inscrire dans la continuité tout en impulsant une nouvelle dynamique vers toujours plus d'agilité, c'est là le défi de notre administration à l'aune de 2023.

PASCAL SAUREL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

FAITS MARQUANTS 2022



65e Avenue
P. 20



2x2 voies
Lourdes -
Argelès-Gazost
P. 21



Une
fréquentation
qui décolle
P. 23



Le
Département
au soutien de la
revalorisation des
rémunérations
P. 26



Offrir une
meilleure qualité
de vie à nos aînés
P. 29



Des collègues
et des élèves
connectés
P. 36



Archives
départementales
P. 42



Les
Hautes-Pyrénées
à vélo
P. 50



Soutenir le
développement
du territoire
P. 54



3 jours de
rêve dans les
Hautes-Pyrénées
P. 60



Des instances
renouvelées
P. 72



Nous sommes
les
Hautes-Pyrénées
P. 82

RÉTRO 2022







An aerial photograph of a city street. A large, multi-story white building with a dark roof is the central focus. In front of it is a courtyard with several green trees and a paved area. To the right, a street with a market stall and a white van is visible. The background shows a dense urban area with various buildings and rooftops.

LES GRANDS PROJETS

Le Département inaugure sa 65^e Avenue

Lancement du Pacte Jeunesse

L'Assemblée départementale a conduit une large réflexion autour des préoccupations des jeunes du département. Elle a adopté en juin dernier le premier « Pacte Jeunesse » des Hautes-Pyrénées. Il vise à renforcer l'animation et l'attractivité du territoire.

Pour conclure ce travail, le Département a choisi d'organiser un moment festif et fédérateur en lançant la première édition du festival 65^e Avenue.

L'évènement s'est déroulé le 30 septembre 2022 dans l'enceinte de l'hôtel du Pradeau devant un public conquis.

Les cultures urbaines étaient à l'honneur de cet événement parrainé par deux ambassadeurs des Hautes-Pyrénées, Antoine Dupont, capitaine de l'équipe de France de Rugby et Sylvain Duthu du groupe « Boulevard Des Airs ».

Durant l'après-midi, plusieurs ateliers et démonstrations se sont succédés.

Hip-Hop, skate, vélo trial, graff ou streetworkout... un grand nombre de disciplines étaient représentées grâce à la participation d'acteurs associatifs du territoire. Le public venu nombreux a pu s'initier à chacune des disciplines et profiter du spectacle.

Ce festival, entièrement gratuit et ouvert à tous, s'est clôturé en musique avec les concerts de Tiphene, jeune talent de la chanson tarbaise et de Tibz, connu pour son titre « Nation ».

Un DJ set est venu clôturer cette soirée haute en couleur.

Rendez-vous est pris pour la deuxième édition prévue pour le 9 septembre 2023 !





Le Département vous ouvre la route

Réfection de la 2x2 voies entre Lourdes et Argeles-Gazost

Le Département veille à maintenir en bon état le patrimoine routier en tenant compte du vieillissement des chaussées et du trafic quotidien. Des travaux d'envergure sont réalisés chaque année pour améliorer la sécurité des usagers comme sur l'axe prioritaire entre Lourdes et Argeles-Gazost.

La 2x2 voies est un axe structurant très emprunté par les automobilistes. Sa fréquentation quotidienne, est proche des 14 000 automobilistes. Son état a nécessité la réfection de la couche de roulement. Ce chantier, piloté par les équipes de la Direction des Routes et des Mobilités, a été réalisé par le groupe d'entreprise Spie Batignolles Malet-Routière des Pyrénées.

L'ampleur des travaux a nécessité la fermeture complète d'un sens de circulation pendant plusieurs semaines.

Les objectifs du chantier étaient l'amélioration, le confort et la sécurité de cet axe routier touristique. Cela s'est traduit par des conditions de conduite plus agréables pour les usagers.

Une technique écologique et respectueuse de l'environnement a été choisie dans le cadre du redimensionnement des routes principales conformément à la politique de renforcement du réseau structurant établie en 2016. Ainsi, 40 % d'agrégats d'enrobé ont pu être recyclés, soit presque 15 000 tonnes.

18 km d'enrobé ont été rénovés avec cette technique pour un montant de 4 millions d'euros. Ces travaux ont été financés par l'enveloppe budgétaire de renforcement des chaussées principales sur les réseaux d'Intérêt Régional (IIR) et Départemental (IID).

CHIFFRES CLÉS :

18 km
d'enrobé ;

15 000 tonnes
d'enrobé recyclé ;

4 millions
d'euros TTC de travaux.

Accompagner les familles du territoire

Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)

Le Schéma départemental des services aux familles constitue une feuille de route stratégique dont l'objectif est de maintenir, développer et faire connaître les services aux familles dans une démarche partenariale.

Vendredi 21 octobre 2022, le Département des Hautes-Pyrénées et l'ensemble des partenaires ont présenté le nouveau schéma départemental des services aux familles 2022/2025.

Copiloté par la CAF et le Conseil départemental, en lien étroit avec l'État et les institutions partenaires, ce

projet s'est appuyé sur une forte mobilisation collective.

L'objectif de ce schéma est de dépasser le champ de compétences de chaque institution pour apporter une réponse globale, organisée et concertée à l'ensemble des besoins des familles du territoire.

Afin de faciliter le pilotage du SDSF sur l'ensemble du territoire, les partenaires ont acté la création d'un **Comité Départemental des Politiques Sociales (CDPS)**.



Une fréquentation qui décolle

Syndicat Mixte Pyrénia

Après avoir traversé une période de turbulences liées à la crise sanitaire, le transport aérien et l'industrie aéronautique ont connu une nette reprise en 2022. L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées a vu sa fréquentation dépasser les 400 000 passagers sur l'année. Dynamisé par le renouvellement de l'exploitation de la ligne Paris-Orly sous Obligation de Service Public (OSP) et l'ouverture de 4 lignes nouvelles, l'aéroport haut-pyrénéen reprend son envol.



Au total 9 lignes régulières européennes et 2 lignes domestiques ont opérées en 2022 : Strasbourg, Paris, Naples, Palerme, Venise, Rome, Bergame, Londres, Dublin, Bruxelles et Malte.

La ligne sous OSP entre Tarbes-Lourdes et Paris-Orly continue de croître. Avec un taux de remplissage de plus de 80 % et 2 vols aller/retour par jour, elle reste la ligne privilégiée des passagers. Son renouvellement avec

la compagnie aérienne Volotéa et ses avions d'une capacité de 156 sièges sont une promesse pour l'avenir. Au total, la compagnie propose une offre de 227 760 sièges par an.

Le segment charter a également connu un franc succès avec 72 680 passagers, contre 35 000 passagers prévus.

L'ouverture de 4 nouvelles liaisons sur Naples, Palerme,

Venise et Strasbourg depuis le mois de juillet 2022 a permis également cette hausse de fréquentation.

CHIFFRES CLÉS :

402 916
passagers total ;

72 680
passagers charters.



SOLIDARITÉ

Le Département au soutien de la revalorisation des rémunérations

Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)

Le Premier Ministre et le Ministre en charge des Solidarités et de la Santé ont signé le 13 juillet 2020, avec les organisations syndicales, les accords du Ségur de la Santé. Des accords historiques de revalorisation salariale qui se sont ensuite étendus aux métiers de l'action sociale.

Les métiers de la santé, du social et du médico-social connaissent depuis quelques années une perte d'attractivité. Cette situation s'est amplifiée avec la crise sanitaire. L'avenant 43 (à la convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile), les mesures Laforcade (revalorisation des métiers paramédicaux des établissements du secteur du handicap) et les revalorisations Castex (revalorisation des métiers socio-éducatifs) ont ainsi eu pour objectifs de revaloriser les salaires et d'améliorer l'attractivité de ces professions.

Désormais inscrites dans la loi, ces revalorisations salariales s'imposent au Département pour les établissements et services suivants :

- **Les établissements d'accompagnement des personnes en situation de handicap** : foyers de vie, foyers d'hébergement et services d'accompagnement à la vie sociale...
- **Les établissements et services de la protection de l'enfance** : maisons d'enfants à caractère social, Services d'Action Educative en Milieu Ouvert ;
- **Les services d'aide à domicile et les établissements d'hébergement pour personnes âgées.**

Lors de la session du 21 octobre 2022, le Conseil départemental a voté des crédits complémentaires à hauteur de 1,7 million d'euros pour financer ces revalorisations au titre de l'année 2022 (hors avenant 43). Les fonds ont été versés directement aux établissements et services concernés sous forme d'une dotation complémentaire.

CHIFFRES CLÉS :

5,7 M€

coût total des revalorisations salariales pour le Département des Hautes-Pyrénées (établissements et services médico-sociaux) ;

Plus de 1 375 agents

(dont SAAD) concernés par la revalorisation.





Apprendre à jouer, c'est du sérieux !

Formation des assistant(e)s maternel(le)s

Un(e) assistant(e) maternel(le) nouvellement agréée doit suivre obligatoirement une formation spécifique pour exercer le métier. L'organisation de cette formation est une compétence obligatoire du Département.

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental organise et anime ces séquences de formation.

Celle-ci est composée d'une partie préalable à l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le) de 80 h et d'une seconde partie d'au moins 40 h réalisable dans les 3 ans suivant le premier accueil.

Le socle de compétences est vaste, allant des besoins de l'enfant jusqu'à la prévention des accidents domestiques.

Pendant 6 semaines, un grand nombre de formateurs (médecins, psychologues, éducateurs, juristes, bibliothécaires, psychomotriciens, pompiers du SDIS) se relayent pour préparer l'entrée dans le métier de ces assistant(s) maternel(le)s.

La formation se conclut par un examen terminal qui valide l'acquisition des connaissances.

Pour les stagiaires, il s'agit d'un nouveau départ professionnel.

Intégralement financée et organisée par le Département, une quarantaine d'assistant(e)s maternel(le)s sont formées annuellement. Le but est d'offrir un accueil de qualité aux familles.

Schéma départemental de l'autonomie 2022 - 2026

Maison Départementale pour l'autonomie

Le Schéma départemental de l'autonomie est défini pour 5 ans. Il marque l'engagement du Département en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants. Il est le fruit d'un travail entre élus, agents, habitants et l'ensemble des partenaires impliqués dans les politiques de l'autonomie.



Ce schéma place l'habitant au cœur des réflexions en termes de politiques publiques. Il vise à déterminer les grandes orientations politiques, à prioriser les actions à engager pour préserver l'autonomie des personnes et garantir une offre adaptée à chaque étape de leur parcours.

Il se structure autour de 3 axes :

1. Choisir librement son lieu de vie

La prise en compte croissante du handicap et de la perte

d'autonomie des personnes passe par la question majeure de l'habitat et du « vivre chez soi ». Cet axe aborde ainsi les enjeux du choix de la personne concernant son lieu de vie en établissement, à domicile ou dans un habitat partagé.

2. Préparer ses changements de vie

Le parcours de vie est composé d'un ensemble de trajectoires scolaires, professionnelles, familiales ou sociales. Il aborde la question des trajectoires

individuelles, caractérisées par un enchaînement d'expériences qui peuvent être désirées, imprévues ou subies et pour lesquelles un accompagnement est nécessaire.

3. Bien vivre son quotidien

Toute personne doit pouvoir accéder à une vie sociale sur son territoire, quels que soient son lieu de vie et sa situation, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Chacun de ces axes converge vers un objectif commun :

faciliter le parcours des personnes âgées et/ou en situation de handicap en améliorant l'accueil, l'information, le conseil et l'orientation.

CHIFFRES CLÉS :

Les habitants âgés entre 60 et 74 ans représentent **21 %** de la population du département (17 % au niveau national) ;

10 % des Haut-Pyrénéens ont au moins un droit ouvert à la MDPH ;

Environ 20 000 aidants familiaux dans le département.

Offrir une meilleure qualité de vie à nos aînés

Ouverture d'un EHPAD à Horgues

L'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie constitue l'une des compétences majeures du Département. Le nouvel EHPAD «Courtaou de Bigorre», qui a ouvert ses portes depuis le 19 avril 2022, a bénéficié du soutien de la collectivité pour sa construction. Un établissement moderne qui vient renforcer l'offre d'hébergement sur le territoire.

L'établissement a une capacité de 89 places. Il est articulé en unités de vie de 14 lits permettant une grande diversité des accueils et une prise en charge personnalisée avec notamment :

- Une unité protégée réservée à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ;
- Une unité d'accueil de personnes handicapées vieillissantes (PHV).

Le nouveau bâtiment éco-responsable, novateur et évolutif propose un accueil accessible à tous. Il prend également en compte la qualité de vie au travail des professionnels avec des équipements modernes et ergonomiques.

Le coût total de l'opération s'élève à 13 millions d'euros. L'établissement a bénéficié d'une participation financière de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil départemental. Ce dernier a ainsi subventionné le projet à hauteur de 6 000 € par place d'hébergement permanent, soit 504 000 €.



CHIFFRES CLÉS :

Coût total :

13 M € ;

Subvention du Département :

504 000 €.

Capacité d'accueil :

89 places

d'hébergement ;

Dont 84 places

en hébergement permanent ;

Dont 5 places

en hébergement temporaire.

Un partenariat pour un projet social de territoire

Convention territoriale globale

La convention territoriale globale a pour ambition de structurer un partenariat autour d'un projet social de territoire et de déployer des actions de solidarité sur les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

En 2022, le Département s'est engagé aux côtés de la CAF, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), des collectivités locales, des partenaires sociaux et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à décliner les orientations du schéma départemental des services aux familles.

C'est avant tout une démarche pro-active et collective : les forces vives du territoire sont mobilisées dans le cadre d'une gouvernance

intégrée nommée « les conférences territoriales ».

La démarche Solid'action65, impulsée en 2017, a intégré la dimension sociale dans toutes les politiques départementales. Le lancement des conférences territoriales aide à structurer le pilotage territorial des politiques sociales et à les mettre en œuvre sur chaque territoire aux côtés des EPCI.

Cette politique se décline à deux niveaux :

- **Au niveau territorial :** La CAF accompagne les EPCI dans le recrutement des coordinateurs pour déployer la politique des conférences territoriales ;
- **Au niveau du Conseil départemental :** un comité des politiques sociales permettra une meilleure efficacité des politiques sociales.

Ces conventions sont un premier levier de structuration des projets de territoire qui seront élaborés progressivement et alimenteront la politique sociale départementale.



CHIFFRE CLÉ :

12

conventions territoriales globales ont été signées ou sont en cours de signatures avec les EPCI et les communes.



Mieux comprendre pour mieux protéger

Prostitution des mineurs

7 000 à 10 000 mineur(e)s victimes de prostitution en France ont été recensés par la justice et les services de Police-Gendarmerie : une hausse de 68 % en cinq ans. Face à ce phénomène croissant et préoccupant, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a mobilisé l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) et la Commission Départementale des Jeunes en Grandes Difficultés pour animer et organiser une conférence le jeudi 6 octobre 2022 à Séméac.

Ce colloque a réuni 190 participants du secteur social et médicosocial, de la justice, de l'animation, de l'éducation, du médical mais aussi la gendarmerie et de nombreux autres professionnels mobilisés pour la jeunesse sur le territoire.

Madame Joëlle Abadie, Vice-Présidente en charge des solidarités sociales, de l'action territoriale et de la santé et Monsieur Jérôme Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, ont introduit cette réunion en rappelant la nécessité de mieux comprendre ce phénomène pour protéger les jeunes Haut-Pyrénéens.

Cette journée a permis de dresser un état des lieux et un plan d'actions afin de prévenir et de protéger les mineurs de ce danger.

CHIFFRES CLÉS :

190 participants au colloque ;

7 000 à 10 000 mineur(e)s victimes de prostitution en France identifiés par la justice et les services de Police-Gendarmerie ;

Il s'agit très majoritairement de filles âgées de

15 à 17 ans issues de tous les milieux sociaux.

Une histoire de résilience

Spectacle IRINA

Dans le cadre de sa programmation culturelle « Les Escales d'Automne », le Département a proposé le spectacle « Irina » sur la scène du Parvis à Tarbes. Cette pièce de théâtre met en lumière l'histoire de son auteure, une jeune fille placée en famille d'accueil dans les Hautes-Pyrénées depuis l'âge de 1 an et demi.

Ce projet porté conjointement par la Direction des Affaires Culturelles et par la Direction Enfance Familles vise à promouvoir la parole des enfants.

Mise en scène par Marika Dreistadt, également originaire de Tarbes, « IRINA » raconte l'histoire d'une jeune fille de 17 ans, placée en famille d'accueil depuis son plus jeune âge. Sur la scène, elle invite le spectateur dans sa chambre, dans sa tête, dans ses pensées... Elle y partage ses doutes, ses peurs, ses joies ...

Ce spectacle propose au public un récit singulier, drôle et percutant à travers la voix universelle de cet enfant aux prises avec des réalités complexes.

La veille de la représentation, une cinquantaine de jeunes aux parcours similaires ont eu le privilège d'assister à la répétition générale et d'échanger avec la réalisatrice et les acteurs.

Plus de 500 personnes ont assisté à cette représentation. Un accueil unanime pour cette histoire de résilience, de joie et d'envie de vivre.

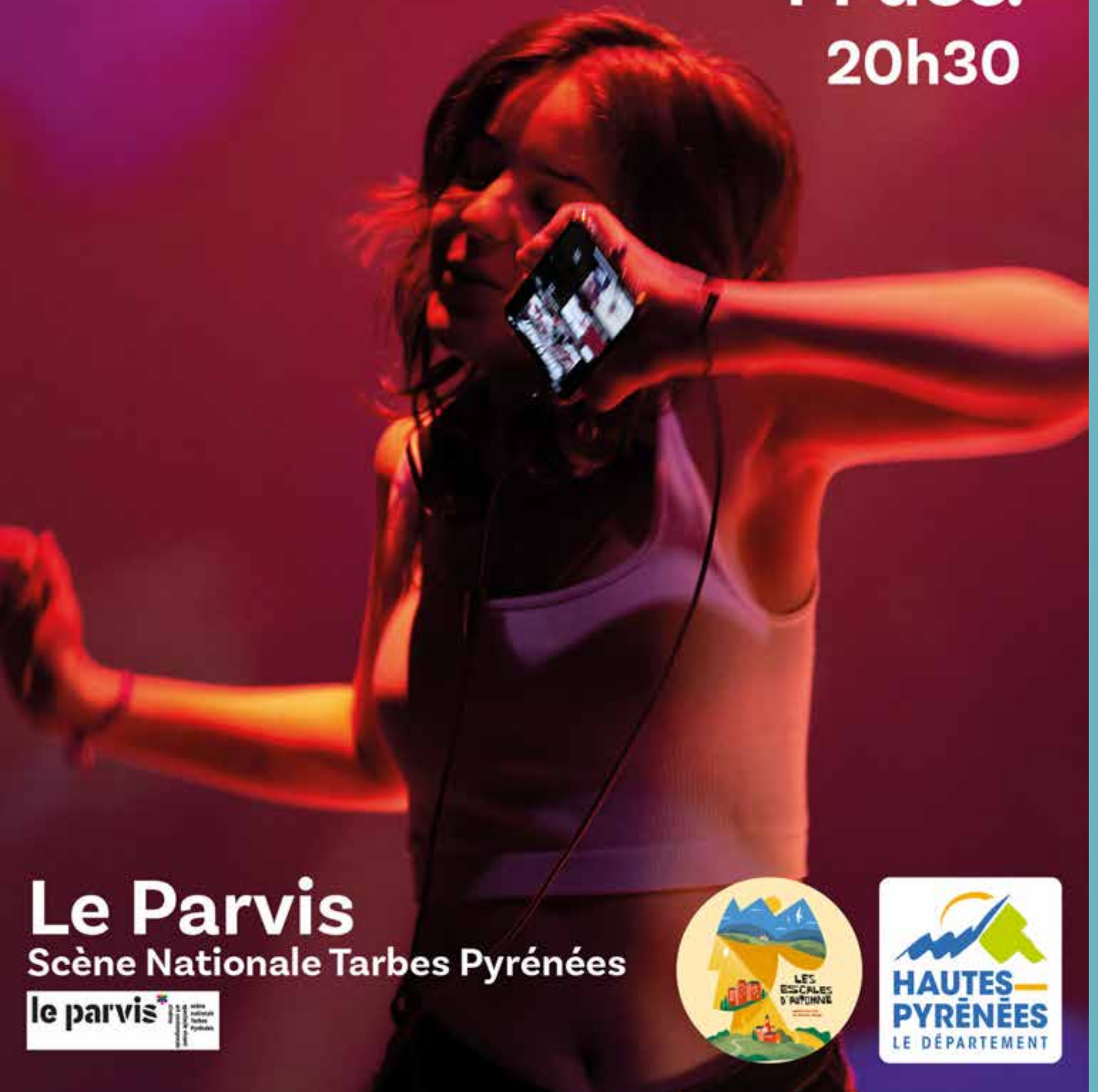


IRINA

De **Irina Bialek**

Mise en scène : **Marika Dreistadt**

**Merc.
14 déc.
20h30**



Le Parvis
Scène Nationale Tarbes Pyrénées

le parvis
scène nationale
tarbes pyrénées







ÉDUCATION & BÂTIMENTS

Des collèges et des élèves connectés

Éducation

Le Département des Hautes-Pyrénées porte une politique ambitieuse envers la jeunesse et accompagne les projets éducatifs, notamment en matière de numérique.

Pour permettre aux élèves issus des collèges publics d'étudier dans les meilleures conditions, le Conseil départemental a mis en œuvre un grand chantier de renouvellement du matériel numérique des établissements.

Le Département fournit aux collégiens des équipements modernes afin de leur permettre de réussir et de s'épanouir pleinement dans les collèges des Hautes-Pyrénées.

Au total, c'est un investissement de plus de 1,25 million d'euros que porte le Département envers les collégiens. Ce montant a permis de renouveler une grande partie du parc

informatique des collèges : ordinateurs, vidéoprojecteurs, matériels d'impression, tablettes, etc.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Union européenne.

Investir dans les collèges, c'est préparer l'avenir.



CHIFFRES CLÉS :

7534

élèves inscrits pour la rentrée 2022 (source Direction Académique) ;

5

agents du Département dédiés à la maintenance informatique ;

200

Bornes Wi-Fi ;

1930

PC et moniteurs ;

400

vidéoprojecteurs ;

160

imprimantes ;

50

photocopieurs ;

930

tablettes élèves constituant 62 « classes mobiles » ;

265

tablettes enseignants.



S'épanouir en musique

Opération « Orchestre à l'école »

Le Département accompagne financièrement les collèges qui ont adhéré à l'opération « Orchestre à l'école », lancé par le Ministère de la Culture. Deux établissements du département ont participé au projet : le collège Desaix à Tarbes et celui du Val d'Arros à Tournay.

« L'Orchestre à l'école », c'est un dispositif transformant une classe entière en formation musicale pendant 3 ans. L'orchestre devient une matière à part entière et les élèves reçoivent en moyenne 1 h de cours d'instrument et 1 h de cours d'orchestre par semaine.

Ce projet original permet de faire découvrir la musique aux plus jeunes grâce à un partenariat entre l'établissement et une école de musique. **Engagé dans la démarche, le Département**

accompagne ce dispositif à hauteur de 10 600 € afin de doter les deux collèges des instruments de musique nécessaires.

Les professeurs de musique se déplacent au sein des établissements scolaires et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs de l'Education Nationale.

Les élèves, novices pour la plupart, jouent dès le début en formation orchestre et apprennent en parallèle la

lecture de la musique et la technique instrumentale.

Très vite, les jeunes musiciens en herbe voient leur travail récompensé au travers de mini concerts.

Le Département est heureux de participer à l'épanouissement et à la réussite des jeunes en apportant son aide dans les différents projets éducatifs.



Bien manger au collège

Restauration scolaire

Ce sont près de 6 000 élèves haut-pyrénéens qui déjeunent chaque jour dans les collèges du Département. Depuis plusieurs années, le Conseil départemental amène les établissements vers un approvisionnement local plus important et vers une qualité accrue des repas pour les collégiens.

Nos priorités sont :

- La qualité nutritionnelle ;
- L'éducation alimentaire ;
- La sécurité sanitaire ;
- L'emploi de produits locaux et bio ;
- La formation du personnel de restauration.

Depuis 2019, le Département met en place des menus adaptés afin de proposer aux collégiens un repas végétarien par semaine.

Tous les menus servis sont validés par une nutritionniste indépendante chargée de veiller à l'équilibre alimentaire des élèves.

La collectivité a investi 380 000 € en 2022 dans du matériel répondant à des critères de performances énergétiques et de confort d'utilisation afin d'améliorer les conditions de travail des agents, la qualité des repas et le confort des collégiens.

Notre ambition est de faire du déjeuner scolaire un repas de qualité, un apprentissage nutritionnel et un moment de convivialité.

Tous mobilisés !

Contre le gaspillage alimentaire

Le Département a engagé une démarche ambitieuse pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les collèges. Objectif : diminuer par deux les quantités d'aliments jetés d'ici deux ans.



CHIFFRES CLÉS :

6 collèges
ont signé la charte
d'engagement ;

Sur ces collèges, le gaspillage
s'élève en moyenne à

20 kg
par collégien par an soit
66 €
par an par élève ;

Objectifs pour 2025 :
engagement des

18 collèges publics
dans cette démarche avec
une réduction du gaspillage de
50 %.

6 établissements se sont lancés dans la démarche : Les collèges Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre, La Serre de Sarsan à Lourdes, Maréchal Foch à Arreau, Paul Valéry à Séméac, Val d'Arros à Tournay et Voltaire à Tarbes.

Cet accompagnement se traduit par :

- Un diagnostic des pratiques en cuisine et au self ;
- Des actions de sensibilisation auprès des élèves ;
- La pesée des aliments sur une période donnée ;
- Des actions concrètes : gestion des quantités, retrait de certaines recettes,

meilleure gestion du pain, échanges cuisiniers/collégiens.

Chaque collège élabore son propre plan de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce travail se concrétise par une charte d'engagement signée entre le Département, les collèges et les syndicats de collecte des déchets du territoire concerné.

La lutte contre le gaspillage alimentaire, c'est l'affaire de tous !

Préparer l'avenir

Travaux dans les collèges

Chaque année, le Département investit pour l'amélioration des bâtiments des 20 collèges publics du territoire.

Que ce soit au travers d'un programme annuel de gros entretien (1,03 million d'euros en 2022) ou par des opérations d'investissement plus conséquentes (3,02 M € en 2022), les objectifs restent les mêmes : **améliorer l'accueil des élèves et des équipes pédagogiques, apporter plus de confort thermique tout en réduisant la facture énergétique.**

L'été au rythme des travaux de gros entretiens

En l'absence d'élèves, l'été est une période propice à la réalisation des travaux de gros entretiens.

Toutes les forces actives du Département sont mobilisées, des agents des collèges aux techniciens référents, pour que les différents travaux soient effectués dans la

période de vacances estivales. **Le but est d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions dès la rentrée scolaire.**



Améliorer le confort des bâtiments

Travaux dans les collèges

En parallèle des travaux de gros entretien, le Département porte également des chantiers plus importants, au travers notamment d'un vaste programme de réhabilitation thermique des collèges. L'objectif est double : améliorer le confort des bâtiments pour les élèves et leurs enseignants mais aussi réduire la facture énergétique pour la collectivité.

En 2022, plusieurs collèges du département ont bénéficié de ce type d'opération ou de travaux de requalifications fonctionnelles et/ou architecturales :

- **Cité scolaire de Sarsan à Lourdes** : requalification/sécurisation de l'entrée principale et mutualisation des vies scolaires du lycée et du collège ;
- **Collège Victor Hugo à Tarbes** : démarrage d'une campagne de remise en peinture des façades de l'ensemble des bâtiments. Cette opération s'étalera jusqu'en 2024 pour une image plus moderne de l'établissement ;
- **Collèges Voltaire à Tarbes et Val d'Arros à Tournay** : démarrage d'une réhabilitation thermique jusqu'en 2023 ;
- **Collège Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste** : démarrage d'une réhabilitation et extension de la demi-pension pour améliorer les conditions d'accueil des élèves à la rentrée scolaire 2023 ;
- **Collège Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre** : livraison d'une salle d'activités sportives. Ce nouvel équipement permet d'étendre l'offre de l'activité physique et sportive comme l'acroport, la lutte, la boxe, le tennis de table et la gymnastique rythmique ;
- **Collège Gaston Fébus à Lannemezan** : fin des travaux de réhabilitation thermique des bâtiments principaux démarrés en 2021 ;
- **Collège Desaix à Tarbes** : remplacement de l'ancienne production de chauffage gaz par une pompe à chaleur fonctionnant en géothermie pour obtenir une installation moderne et efficace.

Plusieurs de ces opérations ont bénéficié de subventions de la part de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental (DSID) pour un montant de 1 834 000 €.





Archives départementales : La maison de l'Histoire pour les Haut-Pyrénéens

Démarrage des travaux

Le site de l'ancienne Ecole normale à Tarbes est en cours de réhabilitation pour accueillir les nouvelles Archives départementales. L'objectif du Département est de faire de ce lieu « une maison de l'Histoire », selon les mots du Président, Michel Pélieu.

Après les différentes phases de concours, d'études et d'appels d'offres, le chantier a démarré en octobre 2022 sur le site de l'ancienne Ecole Normale d'institutrices, située rue Eugène Ténot à Tarbes.

Il s'agit du plus grand chantier de bâtiment lancé par le Département ces dernières années. Le projet est immense, tant sur le volet technique qu'architectural.

Le corps central et ses deux ailes principales seront conservés. L'ensemble sera complété afin d'accueillir 4 500 m² dédiés aux magasins et aux espaces techniques.

Au final, 5 600 m² de surface seront construits en cœur de ville pour créer un véritable lieu de mémoire, de culture et d'accueil.

Les objectifs du projet :

- Doter les Hautes-Pyrénées d'un site de conservation, de travail et de valorisation des Archives départementales adapté aux besoins actuels ;
- Redonner vie au patrimoine tarbais en réhabilitant le bâtiment de l'ancienne École normale d'institutrices ;
- Créer un lieu de vie culturel ouvert au public en plein centre-ville.

Le chantier des Archives départementales s'inscrit dans une politique de développement du territoire et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

CHIFFRES CLÉS :

22 M € TTC

Budget global opération

14,8 M € HT

Coût travaux

4 M €

Subventions totales

Améliorer les conditions de travail des agents

Aménagement des centres d'exploitation des routes

Les centres d'exploitation sont des bâtiments dédiés aux équipes de la Direction des Routes et des Mobilités chargées de l'entretien des routes. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental. En 2022 des nouveaux aménagements ont été réalisés dans les centres d'exploitation.



Le centre d'exploitation de Vignec fait peau neuve !

Les agents du centre d'exploitation des routes de Vignec disposent d'un centre flambant neuf depuis janvier 2023. Il est adapté aux nouvelles contraintes de remisage des véhicules. Il permet l'accueil des renforts hivernaux et améliore considérablement les conditions de travail des agents d'exploitation sur le site.

CHIFFRE CLÉ :

1,5 M € TTC

Montant des travaux mandatés en 2022

Des travaux importants sur les centres départementaux

Les travaux d'agrandissement entrepris aux centres d'exploitation de Bastillac et Ferrières sont achevés. Ils ont permis la mise à l'abri de la totalité des engins d'exploitation.

Le centre d'exploitation de Luz-Saint-Sauveur a bénéficié également d'un réaménagement de ses locaux de vie pour redonner de la modernité et du confort aux agents.

Le centre d'Arreau a vu le démarrage au dernier trimestre des travaux d'agrandissement des vestiaires et des sanitaires. Ce réaménagement permet une amélioration des conditions de travail, mais également la privatisation d'un espace vestiaire/sanitaire dédié au personnel féminin.



An aerial photograph of a mountainous landscape in winter. The terrain is covered in snow, with patches of evergreen and deciduous trees. A paved road winds through the lower part of the image, with a white van driving on it. In the background, a large, snow-capped mountain peak rises against a clear blue sky. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

ROUTES & MOBILITÉS

Sécuriser notre réseau

Travaux routiers

Le Département est propriétaire du réseau routier départemental. La Direction des Routes et des Mobilités assure la programmation, la conception et la réalisation des travaux routiers.

Zoom sur 2 réalisations importantes de l'année.



Les lacets de Peyrouse

La RD937 qui relie Saint-Pé-de-Bigorre à Lourdes est empruntée quotidiennement par plus de 3 300 véhicules.

Les lacets de Peyrouse constituaient un point délicat de cet itinéraire avec des virages qui pouvaient surprendre les automobilistes et notamment les poids lourds.

Les travaux qui se sont déroulés entre le 12 septembre et le 21 novembre 2022 ont été réalisés par les entreprises NGE/LBTP sous la maîtrise d'œuvre de l'agence des routes du Pays des gaves et ont permis d'améliorer 4 virages grâce à la création de champs de vues et d'élargissements.

Ces travaux ont permis d'améliorer la sécurité de cet axe tout en conservant l'aspect patrimonial de cette route historique qui chemine le long du gave de Pau.

Coût total :

200 000 € TTC.

Le pont de Juncalas

Le Conseil départemental a démarré fin août 2022 les travaux de réparation et de construction du pont de Juncalas, sur la RD226, permettant le franchissement du cours d'eau du Neez.

Les travaux ont nécessité des opérations dans le cours d'eau avec mise en place et dépose d'un batardeau.

Le projet a pour objectifs de sécuriser et pérenniser l'ouvrage, de faciliter la circulation sur le pont notamment pour les poids lourds et d'améliorer l'écoulement hydraulique par la suppression de la pile centrale.

Coût total :

300 000 € TTC.





Favoriser les déplacements quotidiens

Entretien du réseau routier

L'entretien du réseau routier est une compétence majeure du Conseil départemental. La collectivité met en œuvre des opérations régulières d'entretien afin d'assurer la sécurité des usagers et faciliter leurs déplacements quotidiens.

La politique départementale de renouvellement des revêtements sur l'ensemble du réseau routier est articulée autour de trois axes majeurs :

- La sécurité des usagers, qui est l'objectif prioritaire. Il s'agit également d'entretenir le réseau sans impacter la circulation quotidienne ;
- Le type de revêtement défini en fonction de l'importance des voies et du support de la route ;

- La bonne coordination des travaux avec les concessionnaires de réseaux (EDF, les syndicats d'eau, etc.) et les communes.

En 2022, les programmes ont permis de rénover 30 km de réseau structurant et 164 km de réseau secondaire pour un montant global de 13,2 millions d'euros. Le Parc routier départemental a réalisé près de 70 % des couches de roulement du réseau secondaire.

Garantir l'état des routes c'est aussi préserver l'image du département.



Garantir la sécurité de tous

Viabilité hivernale

Pendant la saison hivernale, le déneigement devient une mission prioritaire pour les agents du Département. Le Conseil départemental met en place un service de viabilité hivernale afin de maintenir un réseau offrant des conditions de circulation et de sécurité optimales aux usagers.

Notre département est composé de 3 000 km de réseau routier, dont près de 1 000 km en zone de montagne. Chaque hiver, nos équipes se réorganisent et se renforcent pour la sécurité de tous.

L'organisation de la Direction des Routes et des Mobilités

La viabilité hivernale est assurée de fin novembre à début avril, dans le créneau 5 h - 20 h hors événement exceptionnel. Le service comprend :

- **67 engins de déneigement** ;
- **107 agents d'astreinte H24** répartis sur l'ensemble du territoire, mobilisables en permanence ;
- **4 mécaniciens du parc routier** peuvent intervenir de jour comme de nuit sur les pannes ou casses liées à ces opérations.

En 2022, un budget de 1 328 000 € TTC (hors masse salariale) a été dédié à la viabilité hivernale.

L'information pour tous, en temps réel, toute l'année, avec Inforoute

Le Département s'est doté d'un système d'assistance au pilotage qui permet de connaître instantanément les conditions de circulation sur le site Inforoute. En plus de fiabiliser l'information du public, ce dispositif permet d'avoir une vision globale des interventions en temps réel.

Le site Inforoute est un service en ligne. Il est gratuit et accessible à tous en continu, via le site web du Département inforoute.ha-py.fr/.

Un bulletin sur les conditions de circulation du réseau routier départemental est diffusé deux fois par jour aux socioprofessionnels (8 h et 12 h).

Enfin, 17 panneaux à messages variables jalonnent les accès routiers principaux et relaient ces informations auprès des usagers de la route.

Investir dans du matériel de pointe

Modernisation des équipements

Chaque année, à partir du mois d'avril, le Département assure l'entretien des talus et accotements des routes afin d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir en bon état la route et ses abords. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des performances mécaniques et environnementales, le Département s'est équipé d'un outil innovant en matière d'entretien routier : une faucheuse-débroussailleuse à assistance électrique au centre d'exploitation de Pouyastruc.

Cette machine, utilisée pour le fauchage et le débroussaillage des accotements routiers, est habituellement constituée de liaisons hydrauliques (flexibles d'huile sous pression) entre le tracteur et le rotor de la faucheuse. Dans ce nouvel outil, ce mécanisme est remplacé par une transmission électrique pour l'action et la rotation du rotor.

Cette avancée technologique apporte plusieurs avantages :

- Un poids plus faible du matériel lié à la suppression de composants lourds et volumineux comme le réservoir d'huile ;
- Une consommation en carburant réduite de 35 % en moyenne ;
- Une réduction de la gêne sonore (- 10 dB) ;
- Une usure moindre (régime moteur engin réduit de 30 %).

C'est le premier outil de ce type dans la collectivité.





Les Hautes-Pyrénées à vélo

Schéma vélo départemental

Le Département des Hautes-Pyrénées s'engage auprès de ses habitants pour une mobilité plus durable et plus respectueuse des valeurs environnementales.

Afin d'encourager la pratique cyclable sur son territoire, le Département a lancé une étude pour la réalisation d'un schéma vélo départemental. L'ambition est de faire du vélo un moyen de déplacement sûr et attractif pour tous. Pour y parvenir, une vaste enquête en ligne portant sur les habitudes de mobilité des habitants a été réalisée.

Le schéma vélo départemental est également un enjeu d'attractivité du territoire. En effet, le fait de pouvoir se déplacer en vélo en sécurité contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Le vélo

est un mode de transport économique, respectueux de l'environnement, fiable et bénéfique pour la santé des utilisateurs.

Le Plan Vélo repose sur trois objectifs prioritaires :

- Porter une vision stratégique à l'échelle départementale ;
- Assurer la cohérence des actions engagées ;
- Définir de façon pertinente les modalités d'accompagnement en considérant tous les usages, et spécialement ceux du quotidien.

CHIFFRES CLÉS :

32 000

déplacements quotidiens ont lieu entre des EPCI différents ;

13 %

des ménages ne sont pas motorisés.

Les sommets de l'accueil

Aménagement des cols

Suite aux retours très positifs sur la signalétique placée au col du Tourmalet en 2021, Le Département a décidé d'élargir ce dispositif aux cols empruntés par la grande boucle.

Les amoureux du vélo ont sûrement déjà remarqué ces nouveaux totems ! Conçus aux couleurs du Tour de France, ils invitent les grimpeurs à faire une pause et découvrir les informations pratiques sur les ascensions mythiques des Hautes-Pyrénées. De quoi ravir professionnels et amateurs !

Cette signalétique interactive, équipée d'un QR Code, vient compléter les panneaux d'information cyclo-touristique déjà présents à chaque kilomètre des cols.

7 cols (Soulor, Spandelles, Hautacam, Aspin, Hourquette d'Ancizan, Val Louron-Azet et

Peyresourde) ont été équipés d'un totem et d'un panneau en 2022.

Bonne ascension !





An aerial photograph of a lush green valley. A paved road winds through the fields. In the background, there are rolling hills and a range of mountains with significant snow cover under a clear blue sky. The text 'DÉVELOPPEMENT LOCAL' is overlaid in large white letters.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Soutenir le développement du territoire

Solidarités territoriales

Le Département accompagne les collectivités locales qui investissent pour le développement de leur territoire.

L'évolution des compétences des collectivités territoriales et la nécessité d'optimisation des fonds publics ont conduit le Conseil départemental à adapter, depuis 2016, ses politiques de solidarité et d'accompagnement des territoires. Fort des résultats acquis au cours des 6 dernières années, le Département a décidé de poursuivre cette politique volontariste de développement local à destination des collectivités du département.

Le Conseil départemental a décidé de revoir le règlement des appels à projets visant à mieux accompagner les projets structurants et d'augmenter la dotation annuelle de près d'1 million d'euros pour la porter à 3,8 millions d'euros.

Les appels à projets pour le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines visent à soutenir l'aménagement du territoire au travers des projets structurants et innovants. Ils contribuent au développement et au rayonnement du territoire.

Ces appels à projets ont permis de financer 41 projets pour le territoire. En voici quelques exemples :

- Aménagement d'une maison de l'éducation destinée à accueillir les élèves en maternelle et primaire ;



- Construction d'un centre aquatique intercommunal ;
- Création d'un pôle médical ;
- Reconstruction d'une halle ;
- Aménagement d'un centre d'activité et d'accueil pour les gens de la rue ;
- Construction d'une salle d'activité ;
- Construction d'un quartier seniors avec 16 logements.

Par ailleurs, le Département a signé le Plan Avenir Lourdes et a voté une dotation spécifique pour accompagner les projets déclinés à hauteur de 2,735 M €.

CHIFFRES CLÉS :

« appels à projets développement territorial et dynamisation des communes urbaines » :

41

projets financés sur l'ensemble du territoire ;

35 M €

de travaux accompagnés ;

3,8 M €

d'aides du Département.

Une alimentation de qualité pour tous

Labellisation du Projet Alimentaire Territorial

L'alimentation et la localisation des produits sont des préoccupations premières du Département des Hautes-Pyrénées. Depuis plusieurs années, la collectivité a développé un panel d'actions pour offrir aux collégiens une restauration de qualité.

Le territoire des Hautes-Pyrénées bénéficie d'un écosystème favorable à l'émergence de projets : qualité des ressources naturelles, des modes de production et des produits, mobilisation concertée des initiatives publiques et privées, etc.

Le Département souhaite aujourd'hui fédérer l'ensemble des acteurs du territoire et consolider un système départemental afin de répondre aux enjeux d'une alimentation durable et de qualité.

Dans ce cadre, le Département des Hautes-Pyrénées a été désigné pour porter la candidature à l'appel à projets « Projet Alimentaire Territorial ».

Un Projet Alimentaire Territorial vise à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, la création de circuits courts ou l'utilisation de produits locaux dans les restaurants scolaires.

Le Projet Alimentaire Territorial du Département a été labellisé en 2022 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour une durée de trois ans.

Ce Projet s'est fixé cinq objectifs :

- Fédérer tous les acteurs autour de l'alimentation ;
- Développer une restauration collective de qualité avec une localisation de l'approvisionnement et l'accompagnement des acteurs au changement de pratiques ;
- Développer les productions agricoles et l'offre pour approvisionner la restauration ;
- Conforter les outils locaux nécessaires à la construction du système alimentaire (ateliers de transformation par exemple) ;
- Informer, communiquer et diffuser les bonnes pratiques en faveur de l'alimentation de qualité.





Les Hautes-Pyrénées, de jour comme de nuit

Réserve internationale de ciel étoilé & Maison du Tourmalet

Le Département anime un projet territorial en faveur du développement touristique sur la thématique de la nuit.

En 2013, le Syndicat mixte pour la Valorisation touristique du Pic de Midi de Bigorre a obtenu le label de « Réserve internationale de ciel étoilé » (RICE). Elle devient la sixième réserve au monde et la première en Europe.

La RICE du Pic du Midi est un espace où les acteurs et les structures s'organisent pour protéger, préserver et valoriser la qualité de la nuit. Elle se compose de deux espaces étendus sur 3 000 km², soit 65 % du territoire haut-pyrénéen.

Le Département a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un nouveau projet de développement dans le champ du tourisme. L'objectif principal est de proposer un ensemble d'actions qui permettront d'enrichir

le positionnement de la destination Hautes-Pyrénées en s'appuyant sur la présence de la RICE.

En 2022, une étude de positionnement pour la constitution d'une offre touristique a été engagée.

La Maison Tourmalet - Pic du Midi

Le Syndicat mixte pour la Valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre a créé la Maison Tourmalet - Pic du Midi au Col du Tourmalet, avec le concours financier du Département dans le cadre d'un programme de coopération transfrontalière. Cette Maison, qui est l'une des portes d'entrée vers les installations sommitales du Pic du Midi, héberge une coupole de 15 mètres de diamètre

dans laquelle les visiteurs pourront découvrir une vidéo immersive sur la nuit, un espace information, une boutique et un large espace vitré panoramique.

CHIFFRES CLÉS :

437 000 €

pour les actions en maîtrise d'ouvrage du Département ;

80 %

de subvention acquise auprès de l'Etat - Programme « Plan Avenir Montagnes - Massif des Pyrénées » ;

251

communes des Hautes-Pyrénées font partie du périmètre de la RICE du Pic du Midi.

Préserver nos ressources essentielles

Révision de la politique « eau potable et assainissement »

L'eau est une ressource naturelle essentielle pour le développement de nos territoires et le bien vivre de nos habitants.

Dans un contexte économique difficile et de crise liée à la sécheresse 2022, le Département a souhaité agir et poursuivre son investissement afin d'accompagner les collectivités sur la préservation de la ressource en eau.

Le Département a adopté une nouvelle politique d'aide « eau potable et assainissement » qui s'articule autour de quatre axes :

- Maintien d'une politique d'accompagnement financier des collectivités ;
- Mise en place de schémas départementaux stratégiques ;
- Sensibilisation des différents publics sur plusieurs thématiques relatives à l'eau ;
- Poursuite et développement de l'accompagnement opérationnel départemental.

Pour être acteur auprès des collectivités, le Département a voté la mise en place d'un appel à projet pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



CHIFFRE CLÉ :

1,5 M €

d'aide à l'assainissement et eau potable.

Le plus grand des terrains de jeux

Sports et activités de pleine nature

Chaque année, le Département, en partenariat avec les comités départementaux, permet à des jeunes ou des familles en difficulté de découvrir des activités de pleine nature.

Encadrés par le comité départemental de vol libre, sept jeunes du Foyer de l'enfance ont pu vivre une expérience sportive unique au cœur des Hautes-Pyrénées. Ils ont eu la chance d'effectuer un vol en parapente biplace dans la vallée du Louron.

Sensations garanties dans un décor incroyable.

A travers cette initiation, les pratiquants découvrent et se familiarisent avec leur environnement du jour (sécurité, respect de la biodiversité, contraintes météo). Ils apprennent

également à repousser leurs limites et gérer leurs émotions face au vide.

De nombreux jeunes ont également pu découvrir d'autres activités, comme l'escalade, la course d'orientation ou la randonnée pédestre.

Enfin, le Département a soutenu aussi comité départemental du sport adapté dans l'organisation de différentes activités de pleine nature (canoë-kayak, ski, randonnée, escalade, raquettes, équitation, vtt...) à

destination des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Les Hautes-Pyrénées sont plus que jamais le terrain de jeu rêvé pour les activités de pleine nature.

CHIFFRE CLÉ :

8

sorties de pleine nature organisées sur le territoire en 2022.





Un carnet de route pour les itinéraires de randonnée

Activités de pleine nature

Les Hautes-Pyrénées offrent un cadre fabuleux à tous les amateurs de randonnée à pied, à vélo ou encore à cheval.

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), le Département accompagne les collectivités pour le développement d'une offre de promenade et de randonnée.

L'Assemblée départementale a approuvé en juin 2022 une révision du PDIPR des Hautes-

Pyrénées afin de favoriser la découverte des sites naturels et de développer les modes de randonnée non motorisés.

Ainsi, le Département a initié « le Carnet de route des itinéraires de promenade et de randonnée ».

Cet outil donne un cadre aux aménageurs et définit des critères pour concevoir un

itinéraire adapté à un public cible.

Un outil indispensable pour que chacun trouve son chemin !

3 jours de rêve dans les Hautes-Pyrénées

Tour de France - 15 / 16 / 17 juillet 2022

Avec deux départs de Lourdes et de Castelnau-Magnoac et deux arrivées à Peyragudes et à Hautacam, les Hautes-Pyrénées ont encore une fois été le théâtre des plus belles émotions du sport.

La 17^e étape, première de ce triptyque haut-pyrénéen reliait Saint-Gaudens à l'altiport de Peyragudes, qui accueillait sa troisième arrivée en dix ans. Au terme d'une étape rapide et sans répit, Tadej Pogacar s'est imposé dans la rampe finale, soutenu par un public toujours fidèle à cette épreuve mythique.

Le lendemain, l'étape reine se voulait plus explosive, avec seulement 143 kilomètres reliant Lourdes à Hautacam. Il s'agissait de la dernière étape montagnaise pour renverser la hiérarchie, qui a donc vu une lutte féroce au cours des trois ascensions du jour. A travers une foule toujours aussi nombreuse, le vainqueur de la veille et le maillot jaune, Jonas Vingegaard, se sont livrés à une belle explication. C'est ce dernier qui s'est imposé au sommet du Hautacam et a scellé sa victoire au classement général final.

Pour finir cette échappée dans les Hautes-Pyrénées, la Grande Boucle s'élançait de Castelnau-Magnoac. Village départ pour la première fois, c'est plus de 250 bénévoles qui étaient présents pour permettre cette belle fête. Antoine Dupont, originaire du village et capitaine du XV de France de rugby, a donné le départ et a clôturé cette magnifique parenthèse pyrénéenne.



Comme chaque année, les étapes pyrénéennes du Tour de France ont rencontré un franc succès, éveillant la ferveur du public, venu se loger en masse sur le bord des routes pour soutenir les coureurs. **Cette réussite, c'est aussi celle des agents départementaux mobilisés sur tout le parcours pour permettre un déroulement sans accroc.** Ces derniers étaient présents avant la course pour remettre en état la chaussée, pendant la compétition pour signaler et protéger sur les zones à risques, et enfin après la course pour nettoyer le bord

des routes. **Grâce à eux, c'est la sécurité des coureurs et des spectateurs qui est assurée.**

CHIFFRE CLÉ :

200

agents du Département mobilisés.

A vélo, comme des pros !

Pyrénées Cycl'n Trip

La 6^e édition de Pyrénées Cycl'n Trip a eu lieu du 25 au 29 juillet 2022. Dans la roue des coureurs du Tour de France, les cyclistes pédalent en toute sécurité sur les cols des Hautes-Pyrénées ! Les cols mythiques, fermés à la circulation des véhicules motorisés, sont réservés aux cyclistes. Un moment unique pour ces amateurs de la petite reine.

Les Hautes-Pyrénées sont la seule destination à offrir aux cyclistes 11 cols réservés pendant 5 jours consécutifs, juste après le passage du Tour de France. De 9 h à 12 h, l'accès est gratuit, sans inscription et sans classement.

Plus de 3 500 participants pour cette 6^e édition qui, malgré une météo capricieuse, ont pu profiter de conditions exceptionnelles pour rouler sur l'un des plus beaux domaines cyclables du monde.

Une équipe de bénévoles issue de tout le territoire et un service d'assistance proposé par la Boutique des Hautes-

Pyrénées, étaient au rendez-vous pour rendre l'expérience du Pyrénées Cycl'n Trip unique.

Si les Haut-Pyrénéens profitent pleinement de l'évènement, 80 % des participants viennent de la France entière (Sud-Ouest, Pays de la Loire, Bretagne, Ile de France...) et de l'étranger (Espagne, Grande Bretagne, Belgique, Hollande) pour profiter de cette semaine de rêve.

Succès unanime : de nombreux témoignages, des remerciements, des encouragements fleurissent sur place et sur les réseaux sociaux. Des professionnels,

hôteliers, tour-opérateurs, programment aujourd'hui des séjours autour du Pyrénées Cycl'n Trip.

La 7^e édition est programmée du 10 au 14 juillet 2023. A vos vélos !

CHIFFRES CLÉS :

6^e
édition ;

5
jours ;

11
cols (réservés aux cyclistes)

3 500
participants ;

Une équipe de

100
personnes pour
l'organisation.





Le Banquet de l'Escaladieu

Exposition d'art contemporain

Avant de devenir propriété du Département des Hautes-Pyrénées, l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu a été transformée en hôtel-restaurant pendant quelques années au XX^e siècle. Brève à l'échelle de l'histoire de l'abbaye, cette période a néanmoins marqué le site dans son architecture, et reste vivace dans les souvenirs de ceux qui y ont dîné, ou encore y ont banqueté lors de leur mariage.

Comme un clin d'œil à ce passé quelque peu oublié, quatorze artistes ont été conviés à dresser leur propre table dans les salles et les jardins de l'abbaye.

A la sortie d'une crise sanitaire où la convivialité était pointée du doigt, ce sujet a pris une saveur particulière pour les artistes comme pour les visiteurs.

Chaque artiste a dévoilé à sa manière une part de la magie qui se cache derrière la cérémonie du banquet.

Les visiteurs quant à eux se sont laissés surprendre et ont été touchés par la créativité, la beauté et la poésie des œuvres exposées.

Une exposition dégustée sans modération !

CHIFFRES CLÉS :

14
artistes ;

13 300
visiteurs.

Danse avec les Arts !

Saison culturelle à l'abbaye

2022 a été riche en événements variés à l'Escaladieu. Du théâtre, du cirque, du cinéma et bien sûr de la musique avec deux temps forts qui ont résonné dans l'abbaye.



Une saison qui conforte l'abbaye de l'Escaladieu comme un site culturel majeur du territoire.

Escale électro

En juin, la 1^{ère} Escale électro organisée en partenariat avec le Cartel Bigourdan a fait vibrer les murs de l'abbaye. Après un lancement en fanfare dans le cloître de l'abbaye avec les brésiliens de TechnoBrass, Degiheugi, Dombrance et Sentimental Rave, 3 artistes phares de la scène électro, se sont succédés dans l'abbatiale. Un voyage hors du temps qui a conquis les 600 spectateurs présents !

Offrande musicale : 2^{nde} édition

Le 1^{er} juillet, l'abbaye de l'Escaladieu accueillait un tout autre concert mais tout aussi incroyable dans le cadre de la seconde édition de l'Offrande musicale.

Ce festival « hors norme » créé par David Fray fait rayonner la musique sur tout le territoire et porte haut et fort la cause du handicap.

Ce fût un véritable moment de grâce dans une abbatale comble avec David Fray au piano, Edgar Moreau au violoncelle et le baryton Benjamin Appl.

CHIFFRES CLÉS :

Escale électro :

600 spectateurs (guichets fermés) ;

Offrande musicale :

10 spectacles (Château Montus, Abbaye de l'Escaladieu, Tarbes, Lourdes, Saint-Savin, chapelle de Piétat) ;

6 000

spectateurs dont

900

personnes en situation de handicap.

Silence, ça tourne !

Mois du film documentaire

Parce que les films documentaires sont une merveilleuse source de découverte et d'évasion, le « Mois du film documentaire » est devenu un rendez-vous incontournable grâce à une programmation de qualité qui prend de l'ampleur au fil des ans.

Depuis 2009, chaque mois de novembre, la Médiathèque départementale coordonne le « Mois du film documentaire » dans l'ensemble du territoire grâce à des partenaires actifs et engagés.

Pour cette édition 2022, **27 projections étaient programmées à travers le territoire** (bibliothèques, abbaye de l'Escaladieu, centrale pénitentiaire de Lannemezan, établissements scolaires, etc.).

Pour la première fois, le Mois du film documentaire s'est invité dans 9 collèges et a permis de sensibiliser

les jeunes à ce genre cinématographique. Plusieurs temps de rencontres et de débats avec des réalisateurs ont été organisés suite aux projections pour développer leur sens critique.

Cette initiative sera reconduite en 2023 afin de continuer d'éveiller la curiosité des jeunes et de les accompagner par l'éducation à l'image.

CHIFFRES CLÉS :

- 11** films ;
- 27** projections ;
- 16** bibliothèques ;
- 9** collèges ;
- 7** réalisateurs présents sur le territoire pour animer des débats ;
- 1 200** spectateurs.





Eras Escalas de Primtemps

Festival occitan

La première édition du festival Eras Escalas de Primtemps s'est déroulée en juin 2022 à l'abbaye de l'Escaladieu.

Ce festival s'adresse à tous et concilie exposition d'artistes d'expression gasconne (écrivains et chanteurs) et pratiques culturelles populaires (ateliers de polyphonie et concours d'écriture).

La programmation, axée sur la jeunesse, privilégie les concerts et la littérature.

Cette manifestation constitue une mise en valeur du concours bigourdan d'expression gasconne dont les scolaires représentent la grande majorité des participants. Depuis plus de

30 ans, ce concours invite jeunes et moins jeunes à écrire dans la langue régionale autour d'un thème.

En 2022, le thème choisi était l'espace (eth espaci). Le festival a ainsi proposé une journée culturelle en gascon à plus de 500 jeunes.

Les deux journées grand public se sont tenues les 24 et 25 juin.

Cette première édition a réussi son pari : fédérer plusieurs générations autour du gascon, héritage intemporel de la culture haut-pyrénéenne.

CHIFFRES CLÉS :

Plus de **500** jeunes ont participé aux journées dédiées aux collégiens et aux écoliers ;

60 personnes ont activement contribué à la réussite de la table ronde littéraire.



Un enrichissement permanent

Archives départementales

Les fonds des Archives départementales s'accroissent régulièrement par les versements des archives des administrations et des notaires, par le dépôt des archives communales anciennes, par les dons et par les dépôts d'archives privées (familiales, d'entreprise, d'associations, etc.). Mais ils s'enrichissent également par des acquisitions à titre onéreux réalisées auprès de marchands spécialisés, de salles des ventes à l'occasion de ventes aux enchères et, plus rarement, de particuliers.

Les achats portent sur des documents venant compléter les fonds et collections des Archives départementales : archives provenant de personnalités dont les documents sont déjà conservés, objets en lien avec ces fonds, livres anciens et rares.

Cette politique d'acquisition est soutenue par le Ministère de la Culture qui apporte des subventions à hauteur de 30 à 50 % des montants dépensés.

En 2022, c'est un budget de 35 086 euros qui a été consacré à ces acquisitions.

Parmi celles-ci, on peut noter :

- Les bustes, réalisés par le sculpteur tarbais Firmin Michelet, de Jean et Paul Dupuy, père et fils d'hommes

politiques importants du début du XX^e siècle qui furent parlementaires du département, provenant vraisemblablement de leurs descendants qui les ont mis en vente aux enchères.

- Des lettres de Dominique Larrey, chirurgien de la Grande Armée de Napoléon dont les Archives départementales conservent aujourd'hui plus de 80 lettres qui illustrent son rôle pendant les guerres napoléoniennes.

La plus notable des acquisitions est sans conteste la préemption en vente aux enchères à Paris d'un carnet manuscrit tenu par le député Bertrand Barère du 20 au 30 juillet 1789, en plein cœur de la Révolution française ; Ces

notes, peu lisibles pour le profane, lui servaient à rédiger les articles qu'il publiait dans son journal « Le point du jour ». Ce carnet, totalement inconnu, vient compléter le très important fonds d'archives confié aux Hautes-Pyrénées par Bertrand Barère à sa mort.

CHIFFRES CLÉS :

35 086 €

consacrés en 2022 à l'acquisition d'archives ;

14 000 €

de subventions attendues du Ministère de la Culture.

De la collecte à la valorisation

Archives des établissements pénitentiaires

Dans le cadre de leur mission de collecte de documents produits par les administrations publiques, les Archives départementales assurent la conservation des archives des établissements pénitentiaires ainsi que celles du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Ces opérations ont débouché sur une collaboration plus large, impliquant notamment la poursuite d'actions de valorisation au sein même des prisons.



Règlementairement, les Archives départementales des Hautes-Pyrénées assurent la collecte et la conservation des archives produites par les centres pénitentiaires : Maison d'arrêt de Tarbes et Maison centrale de Lannemezan. Toutefois, les documents qui ont fait l'objet d'un vaste chantier de classement clos en 2022 rappellent que d'autres établissements de ce type ont fonctionné à Bagnères-de-Bigorre et à Lourdes jusqu'à la fin des années 1920. Parallèlement, les Archives départementales prennent en charge, de manière

régulière, les archives produites par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Le SPIP assure le lien entre le condamné et le juge d'application des peines en vue d'aider à la préparation de la sortie de prison et à l'accès aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. Il favorise également auprès des condamnés, un accès à la culture.

Les liens noués entre le SPIP et les Archives départementales lors des opérations de collecte ont permis la mise en place d'une collaboration entre les

deux administrations pour des actions de valorisation culturelle et patrimoniale.

Précédés par une présentation des Archives départementales reposant sur un vaste panel de documents originaux, ces ateliers ont permis au service de toucher un public nouveau et de contribuer, à sa manière, à la politique de réinsertion des personnes incarcérées.

CHIFFRES CLÉS :

66,40

mètres linéaires d'archives conservées des établissements pénitentiaires et du SPIP couvrant une période comprise entre 1798 et 2017 ;

6

interventions auprès du Centre pénitentiaire de Lannemezan et de la Maison d'arrêt de Tarbes.



Promouvoir les Pyrénées

Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées

En 2020, les Départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, la Province de Huesca et la Communauté Autonome d'Aragon ont franchi une nouvelle étape dans la coopération transfrontalière en créant le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées. Focus sur 2 moments importants de l'année.

3^{ème} Congrès des produits et de la gastronomie des Pyrénées

Dans le cadre de la Vice-Présidence «Développement Territorial», les membres français et espagnols ont souhaité réaliser le 3^{ème} Congrès des produits et de la gastronomie des Pyrénées du 19 au 22 novembre 2022. L'objectif de ce projet de coopération transfrontalière est de promouvoir le développement du territoire au travers de la gastronomie comme signe d'identité, tout en la valorisant comme ressource touristique dans les Pyrénées. Ainsi des marchés de producteurs ont été organisés et les

élèves du Lycée San Lorenzo de Huesca et du Lycée Lautréamont de Tarbes ont pu cuisiner les produits du territoire accompagnés par de grands chefs aragonais et bigourdans. Une occasion unique de renforcer le rôle de la gastronomie, des produits locaux et de la restauration des deux côtés de la frontière.

Les journées transfrontalières de l'innovation

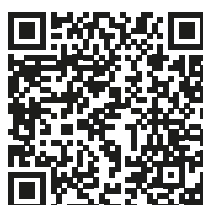
Dans le cadre de la Vice-Présidence « innovations et transitions », le GECT a proposé de consacrer deux jours à l'innovation de part et d'autres des Pyrénées. Ainsi, Oloron Sainte-Marie

a accueilli les 30 et 31 Septembre 2022, la première édition des journées transfrontalières de l'innovation. Cet événement a rassemblé une trentaine d'entreprises et d'associations de l'Aragon, des Hautes-Pyrénées et du Béarn. Elles ont pu échanger sur les enjeux liés à la transition énergétique et proposer leurs solutions innovantes.

Le GECT continuera d'agir de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs du territoire pour le développement de projets opérationnels ambitieux sur son territoire.

Passez en mode « économies d'énergie »

Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées



Le cadastre solaire est en ligne !

En lien avec l'Etat, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) et les chambres consulaires, le Département a mis en ligne un nouvel outil au service des particuliers, des collectivités et des professionnels des Hautes-Pyrénées : un cadastre solaire.

Accessible en ligne, le cadastre solaire permet de vérifier le potentiel de production d'énergie solaire d'une toiture et de bénéficier gratuitement d'un accompagnement individualisé.

Grâce à une vue aérienne géolocalisée, il permet d'identifier les bâtiments favorables à l'implantation de panneaux solaires et de vérifier en quelques clics le potentiel

d'une toiture.

Les utilisateurs sont invités à se rapprocher des structures de conseil spécialisées (Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées pour les particuliers) afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Le cadastre solaire est disponible à l'adresse : hautespyrenees.cadastre-solaire.fr/

Les Ateliers de la rénovation énergétique

En partenariat avec le CAUE, les acteurs des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et les 9 intercommunalités des Hautes-Pyrénées, le Département a organisé 9 ateliers consacrés à la rénovation énergétique du logement.

Au travers des activités ludiques et concrètes, les nombreux participants ont pu acquérir des bases d'information pour conduire un projet de rénovation énergétique et rencontrer chaque service d'accompagnement.

CHIFFRES CLÉS :

Cadastre solaire :

1 000

connexions au cadastre depuis sa mise en ligne en octobre 2022 ;

30

professionnels du bâtiment mobilisés ;

Ateliers de la rénovation énergétique

330

participants ;

109

conseils individuels.





RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Des instances renouvelées

Elections professionnelles 2022

Véritable enjeu de démocratie sociale, les élections professionnelles ont lieu tous les quatre ans et désignent les représentants du personnel au sein des instances consultatives.

Le scrutin a eu lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022. Il se déroulait par voie électronique pour la fonction publique territoriale (pour la première fois dans la collectivité) et par correspondance pour les agents de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (fonction publique hospitalière).

Pour la mise en œuvre du vote électronique, la collectivité a été accompagnée par un prestataire extérieur expert.

S'agissant d'une nouvelle modalité de vote, la collectivité a déployé un dispositif renforcé afin d'accompagner les agents pendant le scrutin :

- Communication multicanale dès le mois de janvier 2022 (intranet, lettre d'information mensuelle RH, mails, courriers...);
- Tournées d'information pour les agents des collèges au mois de juillet ;
- Tournées d'information sur les différents sites du Département à destination de tous les agents au mois d'octobre ;
- Permanences sur l'ensemble du territoire (collèges, agences des routes, centres d'exploitation).

Le taux de participation sur l'ensemble des instances s'élève à 47 %.



CHIFFRE CLÉ :

Taux de participation :

47 %



Poursuivre la modernisation des moyens de paiement

Convention de Services Comptables et Financiers (CSCF) 2019 - 2024

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale, de l'amélioration de la qualité des comptes et du service rendu aux usagers, le Département des Hautes-Pyrénées (collectivité territoriale) et la Direction Départementale des Finances Publiques (service de l'Etat) ont actualisé leur partenariat à travers le renouvellement d'une convention de services comptables et financiers.

Cette convention se décline en 4 axes :

- Amplification de la dématérialisation ;
- Consolidation de la fiabilisation des comptes ;
- Modernisation de la chaîne des dépenses et des recettes ;
- Enrichissement de l'offre d'information financière et d'aide à la décision.

Parmi ces 4 axes, la dématérialisation occupe désormais une place centrale dans les échanges quotidiens, notamment dans le domaine du social.

La télétransmission permet le paiement dématérialisé des prestations sociales d'intervention d'aide à domicile pour les bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA). Pour les publics défavorisés, le Département a mis en place un mode alternatif de versement d'aide sociale et de paiement, qui fonctionne comme une carte de crédit.

Les modalités de paiement en ligne s'appuient sur le réseau national d'identification et d'authentification « France Connect » et permet aux débiteurs de s'acquitter de

leur dû de façon sécurisée et rapide.

Concernant le paiement des fournisseurs, la dématérialisation du processus comptable modernise et accélère les paiements. Le Département paie plus rapidement que le délai légal, participant ainsi au soutien de l'économie locale.



Accélérer les circuits de décisions

Dématérialisation des demandes de subvention

En 2021, le Département des Hautes-Pyrénées s'est doté d'une plateforme de dématérialisation des demandes de subvention pour simplifier les demandes des partenaires locaux. Le dispositif a été ouvert aux usagers dès janvier 2022.

Cette plateforme présente des avantages tant pour les usagers que pour les services administratifs :

Pour les usagers :

- Facilité d'utilisation (recensement des dispositifs par thématique, aide à la saisie) ;
- Accès sécurisé 24h/24 ;
- Présentation claire des dispositifs (accès au règlement, rappel du dispositif) ;
- Transmission immédiate de la demande (fin de l'envoi du dossier par courrier) ;

- Traçabilité des échanges optimisée ;
- Meilleur suivi de la demande en temps réel.

Pour les services :

- Réception immédiate des demandes ;
- Echanges avec les usagers par courriel ;
- Intégration de la demande dans le logiciel d'instruction des subventions.

Le Département accompagne tout au long du processus les usagers dans leurs démarches numériques.

Afin de mener à bien ce projet, un travail partenarial a été mené avec les services gestionnaires des directions générales adjointes concernées et les services de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique pour paramétrer les dispositifs, recenser les pièces obligatoires au dépôt des demandes et uniformiser les courriels de demande de pièces et d'accusé de réception des dossiers complets.

Au-delà des enjeux économiques et écologiques, cette dématérialisation des demandes de subvention est une réponse forte aux attentes de simplification des usagers.



CHIFFRES CLÉS :

Au 31 décembre 2022,
20
dispositifs ont été dématérialisés et
547
dossiers déposés sur la plateforme.



Garantir les équilibres de la collectivité

Ressources humaines

Au 31 décembre 2022, le département comptait 1 770 agents dont 1 427 agents permanents (91,17 % agents titulaires), 99 non permanents (dont 10 apprentis) et 244 assistants familiaux.

L'âge moyen des agents sur postes permanents est de 47,6 ans.

La collectivité compte au 31 décembre 2022, 161 travailleurs handicapés, soit un taux d'emploi direct d'agents en situation de handicap de 9,69 %.

Budget 2022

Les dépenses RH s'élevaient en 2022 à 84 M € dont 80.6 M € de masse salariale (y compris 13.5 M € de masse salariale pour les assistants familiaux). La masse salariale représente 28 % des dépenses réelles de fonctionnement.

CHIFFRES CLÉS :

1 301

agents stagiaires et titulaires (dont agents en congés parental et en disponibilité) ;

225

agents non titulaires (dont 99 non permanents y compris 10 apprentis) ;

244

assistants familiaux ;

9,18 %

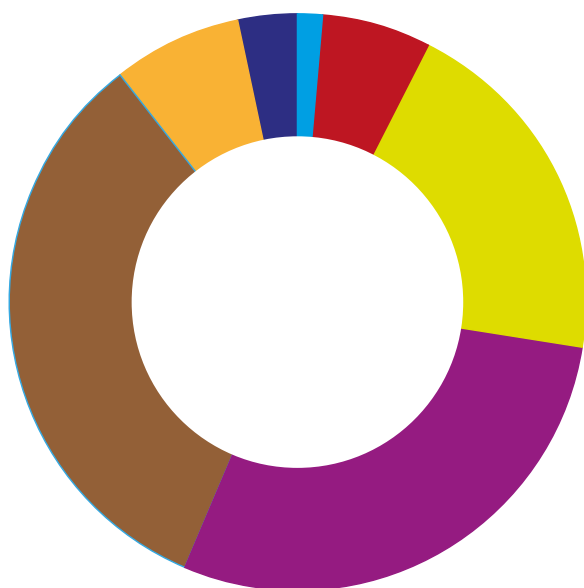
exercent leur activité à temps partiel ;

91,82 %

exercent leur activité à temps plein.

EFFECTIF PERMANENT

■ Cabinet, Collaborateurs de groupes politiques	20
■ Direction Générale des Services, Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Administration et des Finances, Direction des Assemblées.....	89
■ Direction des Collèges, des Bâtiments et du Numérique.....	284
■ Direction des Routes et Mobilités	412
■ Direction de la Solidarité Départementale.....	473
■ Direction du Développement Local.....	103
■ Autres (agents en position de détachement, mis à disposition, en congé parental)	46







COMMUNICATION

Chaque jour plus proche de vous

Communication

La première mission de la Direction de la communication est une mission de service public : elle assure la diffusion de l'information générale aux citoyens. Elle vise également à promouvoir une image positive de la collectivité en mettant en lumière l'action du Conseil départemental.

Pour réaliser ces objectifs, la Direction de la Communication travaille conjointement avec les différents services du Département.

Responsable de la diffusion de l'information, elle valorise les projets de la collectivité

auprès des médias, des citoyens et des partenaires.

La Direction de la Communication intervient dans différents domaines. Chargée de gérer les réseaux sociaux et d'animer le site internet, son champ d'action est vaste.

Elle assure une présence numérique continue et est à vos côtés lors des différents salons et évènements locaux pour être fidèle à sa signature : « chaque jour plus proche de vous ».





Une collectivité de proximité

Evènementiel

Fidèle à son rôle de collectivité de proximité, le Département est présent sur les manifestations et événements populaires du territoire. Son but : être au plus près de vos préoccupations quotidiennes.

Fortement attachée à son territoire et à ceux qui l'animent, la collectivité vient à votre rencontre lors des grands rassemblements populaires. Que ce soit pour des événements sportifs comme le Tour de France ou ceux liés à nos traditions comme le Salon de l'Agriculture de Tarbes, le Conseil départemental est

là pour vous écouter et vous informer dans le cadre de sa mission de service public.

Salons de l'emploi, Petits As, Tous en Selle, la collectivité était présente sur plus de 20 manifestations sur l'année 2022. Année exceptionnelle à plus d'un titre avec le passage de la Grande Boucle pendant 3 jours dans les Hautes-

Pyrénées. De Loudenvielle à Castelnau-Magnoac en passant par Lourdes ou Hautacam, le Département est fier d'être à vos côtés pour célébrer ces événements fédérateurs.

Ensemble, nous valorisons un territoire, ses habitants et son art de vivre.

Nous sommes les Hautes-Pyrénées

Portraits vidéos

Ils s'appellent Sylvain, Elodie, Patrick, Nathalie, Aurélien, Virginie, Yannis, Antoine...

Ils sont chanteur, agriculteur, maître-chien d'avalanche, pompier, mécanicien, créatrice, cuisinier, capitaine du XV de France...

Tous ont écrit un bout de leur histoire sur le territoire. Une histoire singulière, riche, incroyable... Ensemble, ils font le récit d'un patrimoine intemporel qui va bien au-delà des montagnes : les Hautes-Pyrénées.

A travers 3 séries de portraits, le Département a souhaité mettre en lumière celles et ceux qui font les Hautes-Pyrénées au quotidien. Par leur travail, leur passion, leur vécu, ils contribuent à rendre chaque jour notre territoire unique.



Interview 6.5

C'est un coup de projecteur sur des destins hors du commun. Majoritairement issus du territoire, leurs parcours ont une résonance bien au-delà des frontières pyrénéennes. Qu'ils soient sportifs, artistes ou chefs étoilés, ils portent haut les couleurs du département en France et dans le monde.



#hautpyreeneen

Notre territoire compte beaucoup de personnalités incroyables et d'histoires singulières. Souvent méconnus du grand public, ces

Haut-Pyrénéens participent chaque jour à rendre notre territoire plus solidaire, plus dynamique, plus attractif.



Portrait d'agent

Les agents du Département, dans la diversité de leurs métiers et de leurs savoir-faire, sont une ressource majeure de notre collectivité. Grâce à eux, le Département agit chaque jour pour être aux côtés de tous les Haut-Pyrénéens, notamment les plus fragiles.

L'ensemble des portraits sont disponibles sur le site internet, les réseaux sociaux et la chaîne YouTube du Département.



Nos Villages en images

Concours photo

Pour fêter la fin d'année, le Département des Hautes-Pyrénées a organisé sur Instagram un grand concours photo sur le thème « Nos villages en images ». L'occasion de découvrir ou de redécouvrir la beauté de nos paysages et de notre patrimoine.

Après les meilleurs souvenirs de l'année, le Département met en valeur les villages haut-pyrénéens avec son concours photo de fin d'année !

Vous avez été nombreux à partager vos petits coins de paradis sur la page du Département.

12 finalistes ont en effet

été retenus par le jury du concours parmi plus de 60 participants. Les internautes ont enfin pu voter pour le prix du public : une participation record avec plus de 1 500 votes comptabilisés !

Chaque gagnant s'est vu remettre un coffret cadeau pour profiter de quelques-unes des richesses des Hautes-Pyrénées.

Bravo à Eric (@lapom65) pour son cliché de Labastide sous la neige qui a illuminé ce concours.

Pensez à vous abonner à la page Instagram du Département pour suivre les prochains concours photo !





Simplifier les démarches des usagers

hautespyrenees.fr

La transition numérique est devenu un enjeu majeur, nécessitant une adaptation continue de nos pratiques. Le Département participe ainsi à cette révolution digitale en centralisant l'information et en simplifiant les démarches des usagers. Notre mission : rendre accessible l'accès au numérique pour mieux vous accompagner au quotidien.

Cet objectif a été réalisé en 2022 avec près de 180 000 connexions sur le site hautespyrenees.fr. Un chiffre en hausse par rapport au précédent exercice. Cette évolution est permise grâce à la démocratisation du mobile. Près de la moitié des connexions proviennent d'un support nomade (smartphones ou tablettes). Ces chiffres démontrent l'importance de l'ergonomie et du design de nos supports numériques.

Les actualités sont également un axe d'information plébiscité par les internautes. Comme chaque année, le Tour

de France est l'évènement qui attire le plus de visiteurs. En centralisant les informations pratiques, le site du Conseil départemental est devenu le vecteur principal d'actualités sur le Tour de France dans les Hautes-Pyrénées.

Enfin, les démarches en ligne se sont développées pour simplifier le quotidien des Haut-Pyrénéens. Le service « Candidater au Département » lancé en 2020 a été utilisé à 943 reprises.

CHIFFRES CLÉS :

179 131
connexions ;

332 769
pages vues ;

5 367
recherches ;

26 847
téléchargements.

Une présence numérique multicanale

Réseaux sociaux

Chaque réseau social a sa spécificité et sa propre audience. Le Département des Hautes-Pyrénées a choisi de se déployer sur plusieurs réseaux sociaux d'envergure. L'enjeu est d'offrir aux usagers la possibilité d'être informés quel que soit leur média de référence.

En 2023, le Département fêtera sa dixième année de présence sur le réseau social Facebook. Avec presque 47 000 abonnés, il reste aujourd'hui le réseau grâce auquel la majeure partie des Haut-Pyrénéens est susceptible d'être en contact avec le Département. Devenu incontournable, il est l'outil de communication locale par excellence et permet à la collectivité de rester proche de ses administrés.

Ces trois dernières années, le Département a multiplié sa présence numérique en investissant quatre

nouveaux réseaux. Parmi ces derniers, Instagram est le plus emblématique. Avec à présent 4 000 abonnés, la page du Département permet notamment de mettre en avant l'offre culturelle et sportive du territoire.

En complémentarité avec ce dernier, une page TikTok a aussi été créée au même moment. Accumulant plus de 150 000 vues sur ses vidéos, elle tend à promouvoir la politique jeunesse aux principaux concernés.

Enfin, les pages LinkedIn et Twitter offrent une mise en

avant des politiques publiques auprès des professionnels du territoire. Avec respectivement 2 000 et 1 300 abonnés, elles permettent de consolider l'image du Département, d'établir des relations avec de nouveaux partenaires et d'attirer de nouveaux talents.

Abbaye de l'Escaladieu

Propriété du Département, l'abbaye dispose aussi de sa propre page Facebook. Créée en 2018, elle permet la mise en avant du site historique à travers des photographies ainsi qu'une présentation des animations qui y prennent place tout au long de l'année. Pour compléter cela, la création d'une page Instagram est prévue en 2023.



CHIFFRES CLÉS :

Facebook :
47 000 abonnés ;

Instagram :
4 000 abonnés ;

Twitter :
1 300 abonnés ;

LinkedIn :
2 000 abonnés ;

TikTok :
800 abonnés.

L'annuaire des services

Pour joindre directement votre interlocuteur

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés

par mail : prenom.nom@ha-py.fr

Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :
Olivier GUYONNEAU (78 53)

Direction Générale des Services

Directeur Général des Services :
Pascal SAUREL (77 55)

Directrice des Assemblées :
Anne-Marie FONTAN (78 61)

Directrice de la Communication :
Valérie GAVOIS-LAMBERT (78 73)

Directrice des Ressources
Humaines :
Cécile DESSEAUX (76 60)

Directeur de l'Administration et
des Finances :
Jean MUR (77 53)

Direction générale adjointe Routes et Mobilités

Directeur Général Adjoint :
Franck BOUCHAUD (72 32)

Directeur Entretien et
Exploitation des Routes :
Bernard Duclos (72 00)

Directeur Aménagement et
Patrimoine Routier :
Emmanuel LAVIGNE (72 01)

Direction générale adjointe Collèges, Bâtiments et Numérique

Directrice Générale Adjointe :
Rozenn GUYOT (72 71)

Directrice des Collèges :
Marie-Bernard CLAVERIE (72 72)

Directeur des Bâtiments :
Jean-Claude RIEHL (72 71)

Directrice des Systèmes
d'Information et du Numérique :
Martine DOMECCABANNE
(77 66)

Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :
Nathalie ASSIBAT (78 08)

Directrice des Territoires et de
l'Insertion :
Gaëlle VERGEZ (78 08)

Directrice Enfance Famille :
Marie-Françoise ANDURAND
(73 63)

Directrice Logement et Conseil
Technique en Action Sociale :
Nathalie PERIN (51 34)

Directeur Autonomie :
Frédéric BOUSQUET (78 06)

Directrice Appui aux Solidarités :
Anne BRUNET (73 75)

Direction générale adjointe Développement Local

Directeur Général Adjoint :
Sébastien PIVIDAL (77 85)

Directrice de l'Action Culturelle
et de la Médiathèque :
Dominique DESCLAUX (75 60)

Directrice de l'Attractivité et de la
Solidarité territoriale :
Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et des
Patrimoines :
François GIUSTINIANI (76 21)

Organismes associés

Agence Départementale
d'Accompagnement des
Collectivités :
Laure MICHAUT (71 01)

Initiative Pyrénées :
Franck MIGAN (79 65)

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement :
Vincent DEDIEU (71 45)

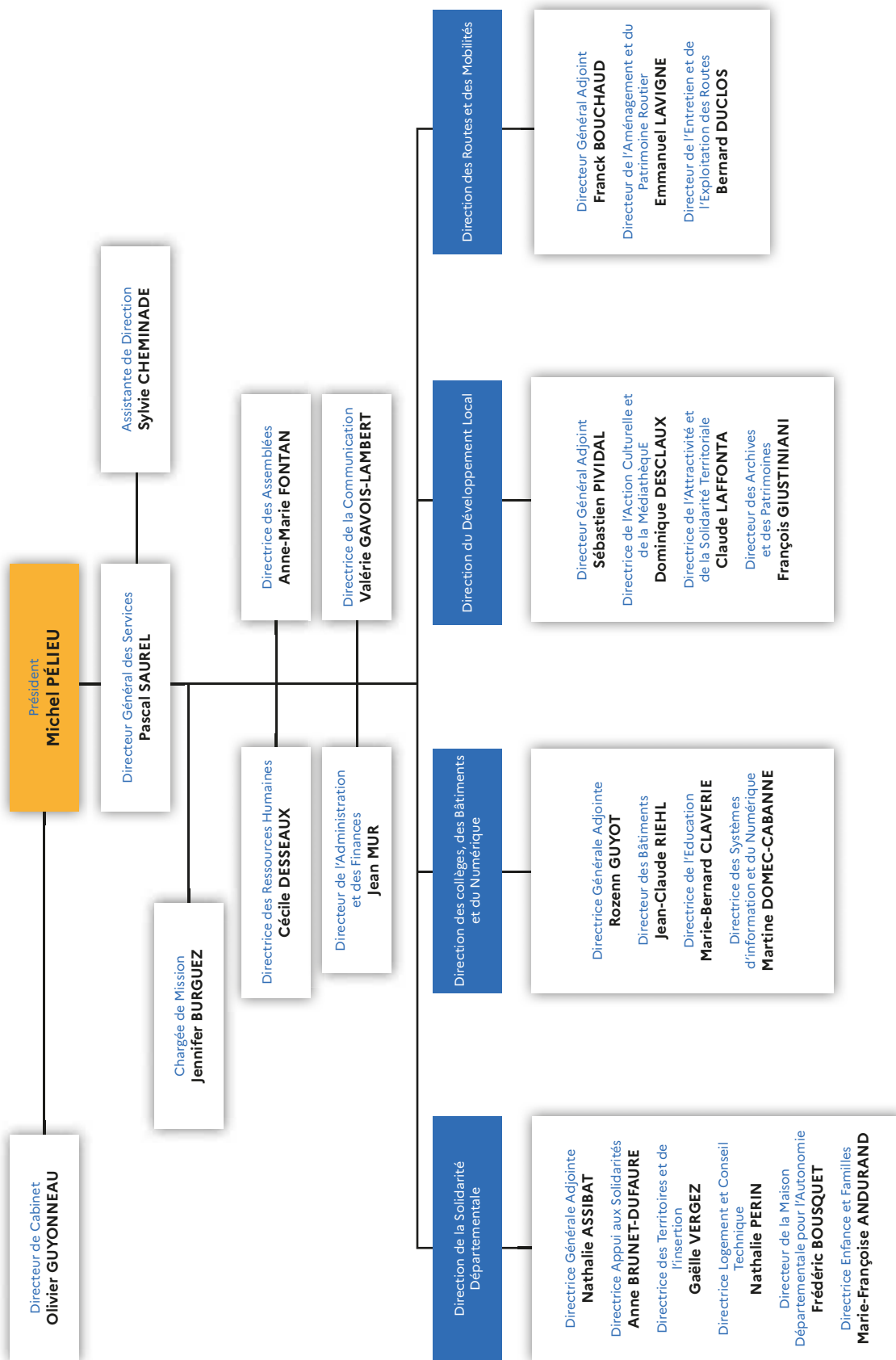
Hautes-Pyrénées Haut-Débit :
05 62 56 77 17

Hautes-Pyrénées Sport Nature :
Pierre DESMALES (05 62 41 81 48)

Hautes-Pyrénées Tourisme
Environnement :
Isabelle PÉLIEU (70 65)

Office Départemental des Sports :
Marc BRUNING (78 14)

Syndicat Mixte du Pic du Midi :
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE
(05 62 91 98 58)



Les services départementaux

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 62 56 78 65
hautspyrenees.fr



Nous contacter en ligne

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

Agglomération tarbaise

5 rue Gaston Dreyt
65000 TARBES
05 62 56 73 02
mds.gastondreyt@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Bagnères-de-Bigorre
1 rue du Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 36 20
mds.hautadour@ha-py.fr

Coteaux Lannemezan - Neste Barousse

325 rue Thiers
65300 LANNEMEZHAN
05 31 74 35 10
mds.clnb@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Lourdes
19 boulevard Roger Cazenave
65100 LOURDES
05 31 74 36 60
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Val d'Adour

445 avenue Jacques Fourcade
65500 VIC-EN-BIGORRE
05 31 74 35 90
mds.valdadour@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site d'Argelès-Gazost
1 chemin de l'herbe
65400 ARGELES-GAZOST
05 31 74 37 10

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 42

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 50
mdph65.fr

CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

Vaccinations
Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 83

LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 39 10
agence.bagneres@ha-py.fr

Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac
65330 GALAN
05 31 74 38 90
agence.galan@ha-py.fr

Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun
65240 ARREAU
05 31 74 38 60
agencearreau@ha-py.fr

Pays des Gaves

Route de Sarsan
65107 LOURDES
05 31 74 38 50
agence.lourdes@ha-py.fr

Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu
65700 MAUBOURGUET
05 31 74 38 80
agence.maubourguet@ha-py.fr

TRANSPORTS

Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 93
transports@ha-py.fr

INFOROUTE

inforoute.ha-py.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

5 rue des Ursulines
65000 TARBES
05 62 56 76 19
archives@ha-py.fr
archivesenligne65.fr

RÉNOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES

Rue Gaston Manent
65000 Tarbes
05 31 74 36 65
Accueil téléphonique :
du lundi au jeudi de 10h à 12h
et de 14h à 16h.

ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON
05 31 74 39 50
abbaye-escaladieu.com

ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN
05 62 96 65 67
05 62 96 54 51

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy
65000 TARBES
05 62 56 75 65
hapybiblio.fr





RAPPORT FINANCIER

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

I.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble

II.2. Les dépenses

II.2.1. Section de fonctionnement

II.2.2. Section d'investissement

II.3. Les recettes

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. Les ratios légaux

III.2. Les principaux coûts

III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité sociale

III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation

III.2.3. Les dépenses liées aux routes

IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre

IV.1.1. Extinction de la dette au 31/12/2022

IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

IV.1.3. Répartition de l'encours par type de risque

IV.1.4. Classification Gissler du risque

IV.2. Dette garantie

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2022

IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire

IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses nouvelles dispositions nationales venant s'imposer aux Départements et créant des dépenses contraintes supplémentaires dans le secteur social avec notamment la revalorisation des rémunérations des acteurs de l'accompagnement à domicile, la réforme de la rémunération des assistants familiaux, la hausse du SMIC, la revalorisation du RSA... mais également la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et la hausse des coûts liés à l'énergie (électricité, gaz, carburant). Le surcoût de l'ensemble de ces mesures, pour la plupart ayant été prises en cours d'année, s'est élevé à plus de 10 M€ et devrait peser plus du double en année pleine.

Dans le même temps, si les dotations de l'Etat sont restées stables dans l'ensemble, des recettes se sont exceptionnellement maintenues à un niveau élevé, notamment :

- Le produit de fraction de TVA (en remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties) a progressé de 7,3 M € (84,4 M € en 2022, contre 77,1 M € en 2021) en raison d'un niveau élevé d'inflation, estimée à + 6 % ;
- La taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) a progressé de 2,6 M € (52,6 en 2022, contre 50 M € en 2021) ;
- Le produit de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les cessions immobilières a été record (41,4 M € perçus en 2022, contre 40,2 M € en 2021 soit 1,2 M € supplémentaires).

Ces augmentations de recettes viennent rejoindre les efforts de la collectivité pour maîtriser le reste des dépenses de fonctionnement pour générer un résultat budgétaire conséquent (63,8 M €). Il est à souligner cependant que les nouvelles dépenses sont structurelles et vont peser sur les budgets des années futures mais que les recettes susceptibles de connaître une dynamique comme cette année, sont conjoncturelles et donc fortement dépendantes du contexte économique.

En investissement, l'avancée des projets sur le territoire s'est poursuivie à un rythme soutenu. La volonté politique de faire un effort supplémentaire dans le soutien à l'activité locale, par les investissements propres sur le patrimoine de la collectivité ou par l'octroi de subventions à des tiers porteurs de projets, s'est ainsi traduite par un volume de réalisation très élevé (60,6 M € en 2022 contre 58,6 M € en 2021).

I.2. LE RESTE À CHARGE SUR LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

La mission première du Département reste le social. Le tableau ci-après retrace les dépenses et recettes afférentes au versement des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de structure (personnel, bâtiments, matériel...) :

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ;
- Prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- Revenu de solidarité active (RSA).

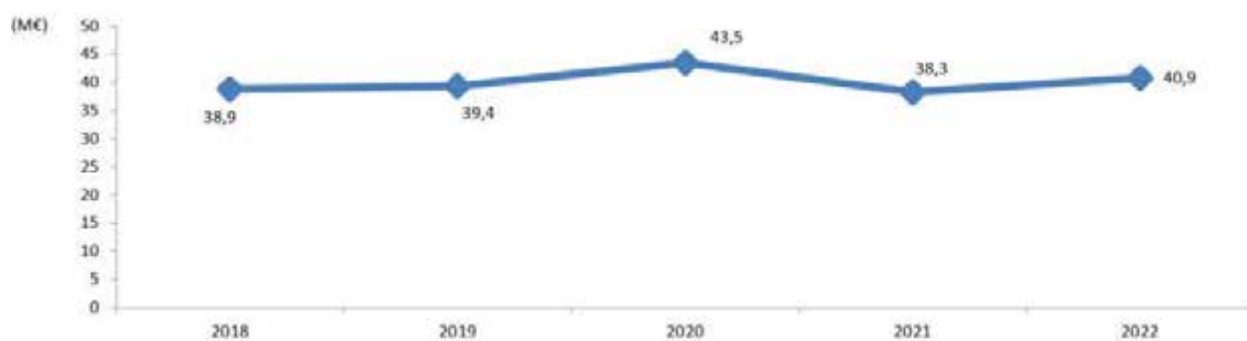
Une fois déduites les compensations apportées par l'Etat en la matière, apparaît le reste à charge pour le Département :

Allocations	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
APA	49 967 094 €	51 567 877 €	49 896 140 €	46 625 740 €	46 557 268 €
PCH	8 250 836 €	8 476 745 €	9 047 127 €	9 834 186 €	11 535 691 €
RSA	31 385 769 €	32 318 088 €	35 694 302 €	35 059 413 €	34 735 141 €
Total des allocations	89 603 699 €	92 362 710 €	94 637 569 €	91 519 339 €	92 828 100 €

Compensations	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Comp. RMI-RSA TICPE	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €
Dotation CNSA (APA)	18 180 725 €	18 151 278 €	14 985 406 €	16 317 339 €	17 178 565 €
Dotation CNSA (PCH)	2 374 727 €	2 344 603 €	2 339 167 €	2 632 413 €	3 421 248 €
FMDI	1 414 335 €	1 332 237 €	1 383 029 €	1 487 424 €	1 540 751 €
Fonds AIS (DCP)	6 817 808 €	7 194 453 €	7 082 748 €	8 365 528 €	8 019 963 €
Péréquation sup. AIS (fds solid)	4 833 270 €	5 846 636 €	8 229 604 €	6 312 663 €	4 668 823 €
Fonds de stabilisation		984 879 €	0 €	989 013 €	0 €
Total des compensations	50 747 893 €	52 981 114 €	51 146 982 €	53 231 408 €	51 956 378 €

Reste à charge Département	38 855 806 €	39 381 596 €	43 490 587 €	38 287 931 €	40 871 722 €
Taux de reste à charge	43 %	43 %	46 %	42 %	44 %

Si les coûts relatifs à l'APA et au RSA se sont stabilisés voire ont légèrement diminué, ceux de la PCH ont fortement augmenté en 2022.



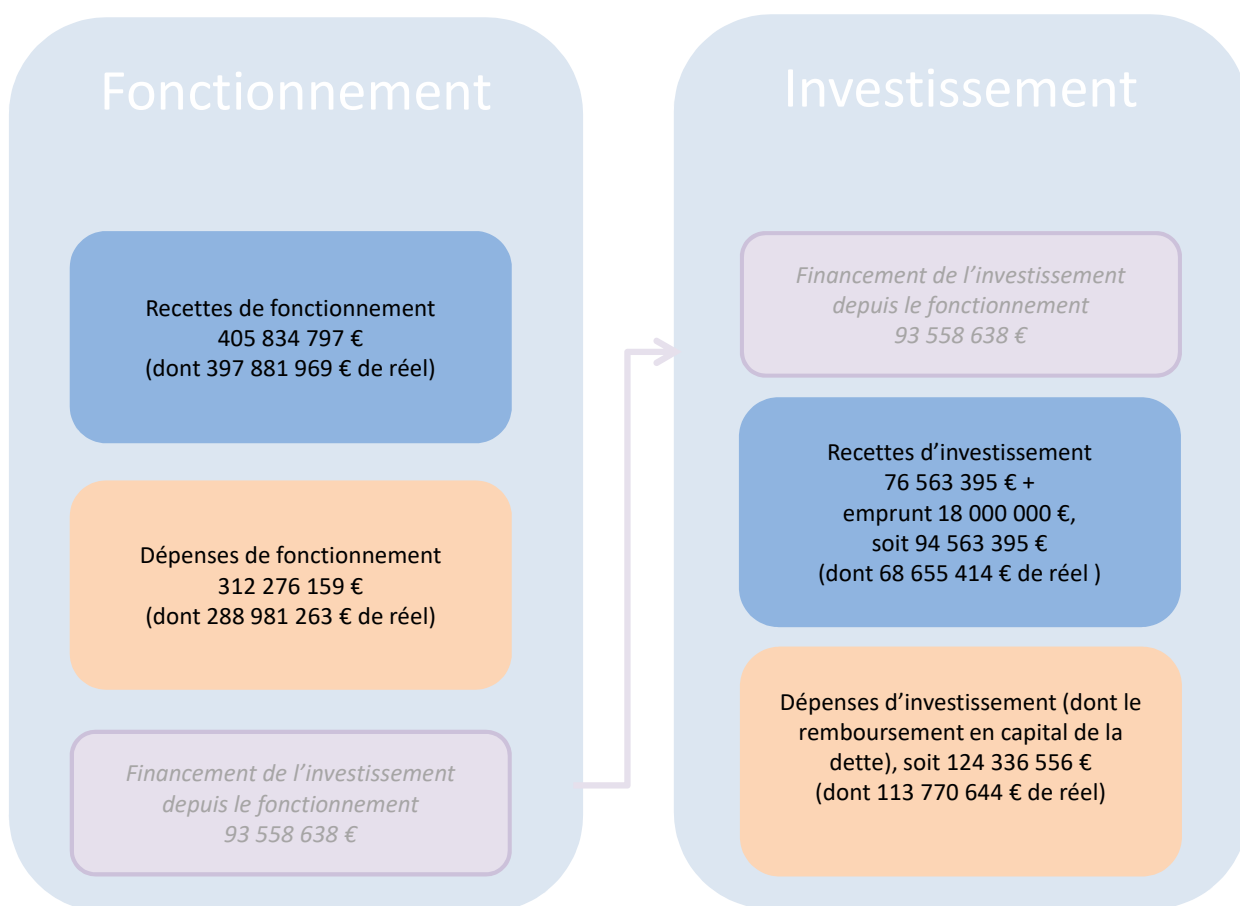
Sur l'ensemble de ces allocations, les dépenses ont augmenté de 1,3 M € et les compensations de l'Etat ont baissé de 1,2 M €, faisant augmenter le reste à charge pour le Département de 2,5 M € à hauteur de 40,9 M €.

I.3. LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE PAR L'INVESTISSEMENT

Notre collectivité, grâce notamment à sa politique d'optimisation de ses dépenses de fonctionnement, poursuit depuis plusieurs exercices son effort important de soutien à l'activité par l'investissement. Cet effort est essentiel pour le développement du territoire. Le volume record réalisé en 2022 illustre parfaitement cette volonté.

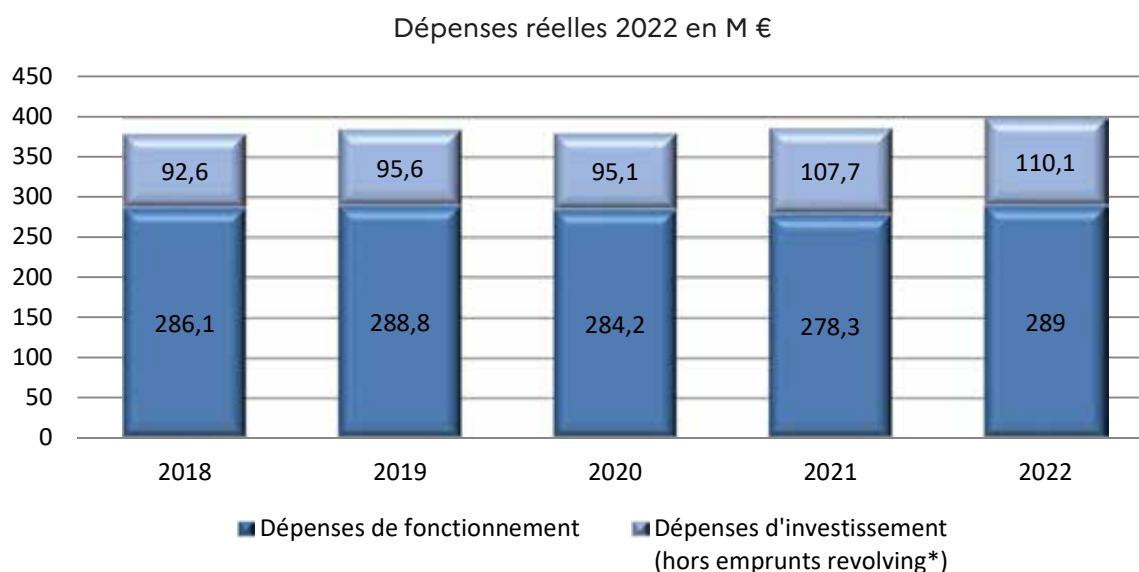
II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. VUE D'ENSEMBLE



Résultat 2022 = Recettes – Dépenses = 63,8 M€

II.2. LES DÉPENSES



* Un emprunt revolving est un outil à la fois de financement, mais aussi de gestion de trésorerie. Il permet, selon les besoins, de procéder à des remboursements temporaires, en période de trésorerie élevée, générant ainsi des économies de fonctionnement.

II.2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées s'établissent à 289 M € en 2022.

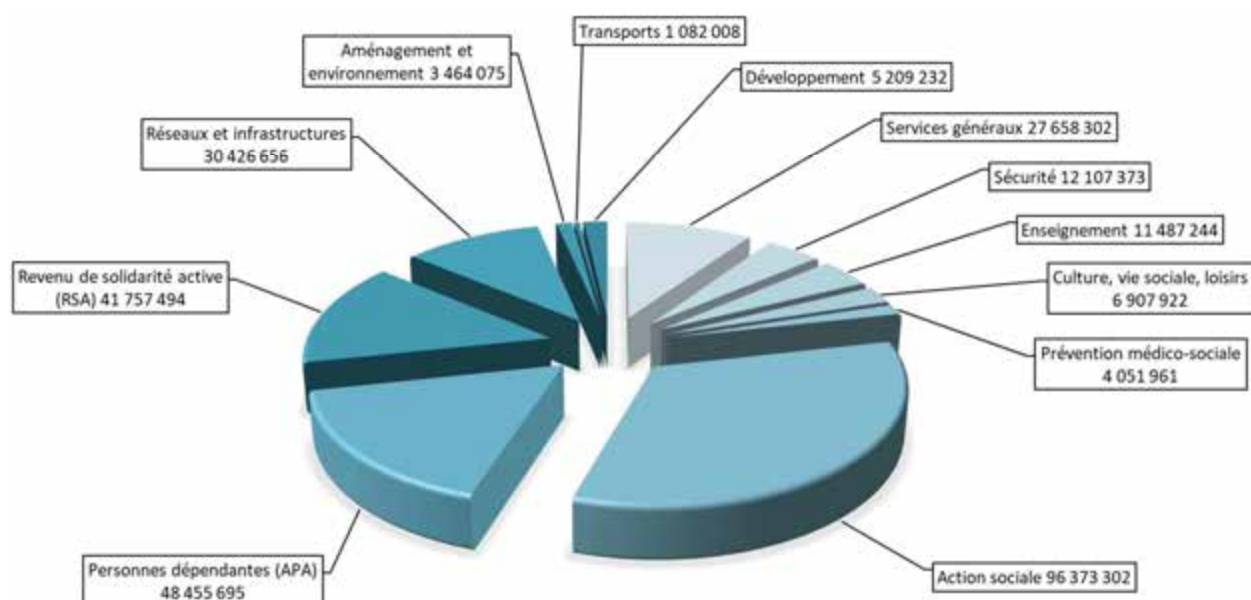
EVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Années	Budget total (M €)	Réalisé (M €)	
2012	270,0	261,7	97 %
2013	276,5	267,4	97 %
2014	287,0	275,9	96 %
2015	289,3	280,6	97 %
2016	302,3	284,2	94 %
2017	298,0	286,5	96 %
2018	301,9	286,1	95 %
2019	296,6	288,8	97 %
2020	302,3	284,2	94 %
2021	297,9	278,3	93 %
2022	306,6	289,0	94 %

Le taux de réalisation global pour 2022, en fonctionnement, se situe à 94 %, soit légèrement au-dessus des exercices précédents.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Services généraux	27 658 302
Sécurité	12 107 373
Enseignement	11 487 244
Culture, vie sociale, loisirs	6 907 922
Prévention médico-sociale	4 051 961
Action sociale	96 373 302
Personnes dépendantes (APA)	48 455 695
Revenu de solidarité active (RSA)	41 757 494
Réseaux et infrastructures	30 426 656
Aménagement et environnement	3 464 075
Transports	1 082 008
Développement	5 209 232
TOTAL	288 981 263



II.2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 110,1 M €, hors emprunts revolving en 2022.

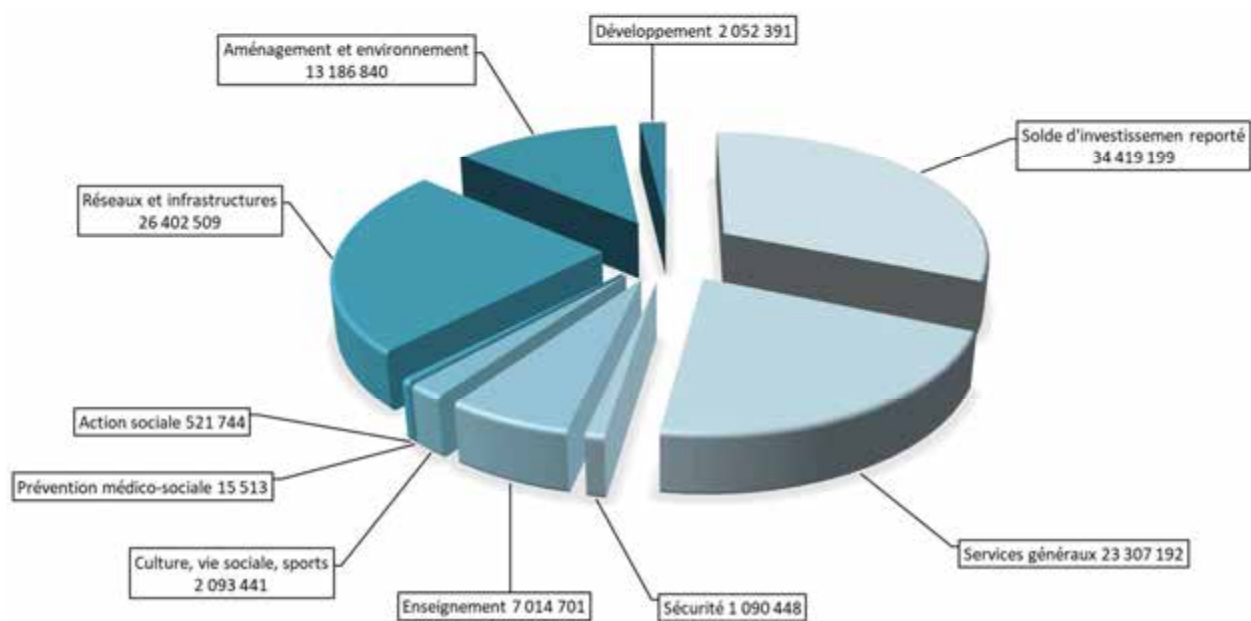
L'année 2022 est la meilleure année en termes de réalisation d'investissement, devant 2021 et devant 2014, année de réalisation de gros travaux de réparation des infrastructures routières après les crues de 2013.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Années	Budget total (M €)	Réalisé (M €)	
2012	110,8	83,3	75 %
2013	98,5	78,1	79 %
2014	118,5	107,2	90 %
2015	99,6	90,5	91 %
2016	93,8	81,3	87 %
2017	101,9	92,0	90 %
2018	102,1	92,6	91 %
2019	101,5	95,6	94 %
2020	109,4	95,1	87 %
2021	120,6	107,7	89 %
2022	128,1	110,1	86 %

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION

Solde d'investissement reporté	34 419 199
Services généraux	23 307 192
Sécurité	1 090 448
Enseignement	7 014 701
Culture, vie sociale, sports	2 093 441
Prévention médico-sociale	15 513
Action sociale	521 744
Réseaux et infrastructures	26 402 509
Aménagement et environnement	13 186 840
Développement	2 052 391
TOTAL	110 103 977

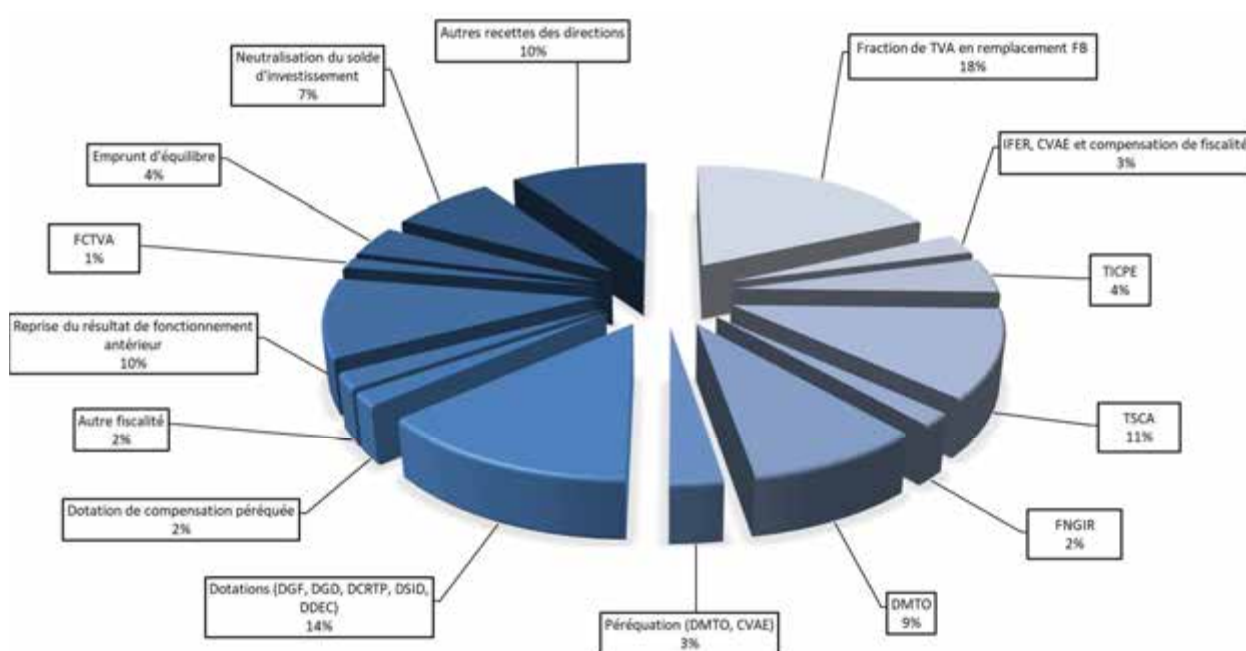


II.3. LES RECETTES

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

RECETTES RÉELLES TOTALES (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Fraction de TVA en remplacement FB	84 437 645
IFER, CVAE et compensation de fiscalité	12 270 461
TICPE	20 970 129
TSCA	52 647 747
FNGIR	7 683 763
DMTO	41 366 233
Péréquation (DMTO, CVAE)	12 606 765
Dotations (DGF, DGD, DCRTP, DSID, DDEC)	62 642 797
Dotation de compensation péréquée	8 019 963
Autre fiscalité	9 345 133
Reprise du résultat de fonctionnement antérieur	46 869 249
FCTVA	6 266 481
Emprunt d'équilibre	18 000 000
Neutralisation du solde d'investissement	34 419 199
Autres recettes des directions	45 325 151
TOTAL	462 870 716



FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

DMTO : Droits de mutation à titre onéreux sur les cessions immobilières CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TICPE : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

DCRTP : Dotation de compensation suite à la réforme sur la taxe professionnelle DSID : Dotation de soutien à l'investissement des départements

DDEC : Dotation départementale d'équipement des collèges FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

Depuis 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties est désormais remplacée par une fraction compensatrice de TVA. Cela se traduit dans le tableau des ratios ci-après par une baisse du ratio « produit des impositions directes/population ».

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. LES RATIOS LÉGAUX

Informations financières		2021	2022
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 214 €/hab	1 259 €/hab
2	Produit des impositions directes / population	124 €/hab	119 €/hab
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 481 €/hab	1 529 €/hab
4	Dépenses d'équipement brut / population	166 €/hab	165 €/hab
5	Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / population	690 €/hab	668 €/hab
6	Dotations globales de fonctionnement / population	217 €/hab	217 €/hab
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	28,66 %	28,85 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,71	0,13
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	87,40 %	86,61 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,2 %	10,82 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	46,59 %	43,70 %

II.2. LES PRINCIPAUX COÛTS PONDÉRÉS, HORS MASSE SALARIALE

III.2.1. LES DÉPENSES LIÉES À LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Les allocations sociales représentent en moyenne :

- Pour l'APA à domicile, 5 045 € par bénéficiaire ;
- Pour le RSA, 6 250 € par foyer ;
- Pour le PCH, 6 653 € par bénéficiaire ;

III.2.2. LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉDUCATION

- Le budget moyen consacré à 1 élève a été de 948 €.

III.2.3. LES DÉPENSES LIÉES AUX INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DÉPARTEMENTALES

- Le budget moyen consacré à 1 km de route a été de 11 445 €.

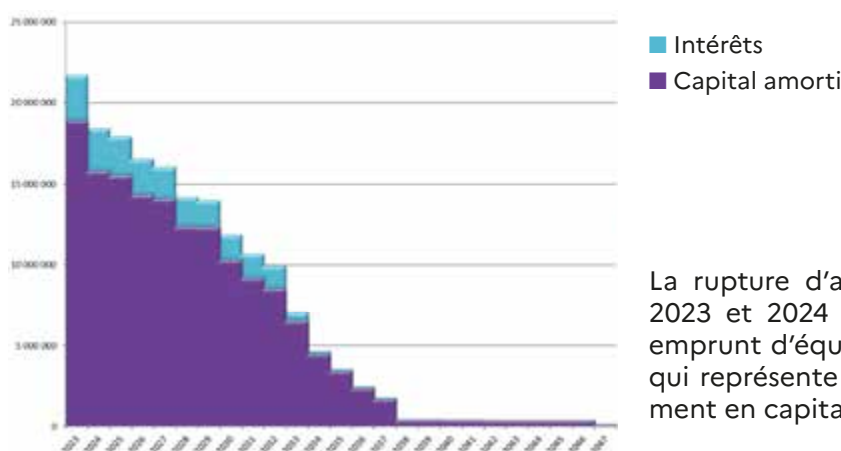
IV. ÉTAT DE LA DETTE

IV.1. DETTE PROPRE

Le montant total de l'encours est de 154 M €. La dette du Département, hors PPP (24,1 M €) et hors emprunt Pyrénia (0,10 M€), est constituée de 43 emprunts, pour un montant de capital restant dû au 1^{er} janvier 2023 de 129,8 M€. A ce jour, le taux moyen de notre encours est de 1,82 % et sa durée de vie moyenne est courte : 5 ans et 8 mois. Il est composé de 83 % de taux fixes et de 17 % de taux révisibles. Selon la charte Gissler, 100% de notre encours est classé en 1A : notre dette est totalement sécurisée.

IV.1.1. EXTINCTION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette existante (sans l'emprunt 2023).



La rupture d'amortissement en capital entre 2023 et 2024 s'explique par l'extinction d'un emprunt d'équilibre Société Générale de 2010, qui représente près de 3,2 M € de remboursement en capital par an.

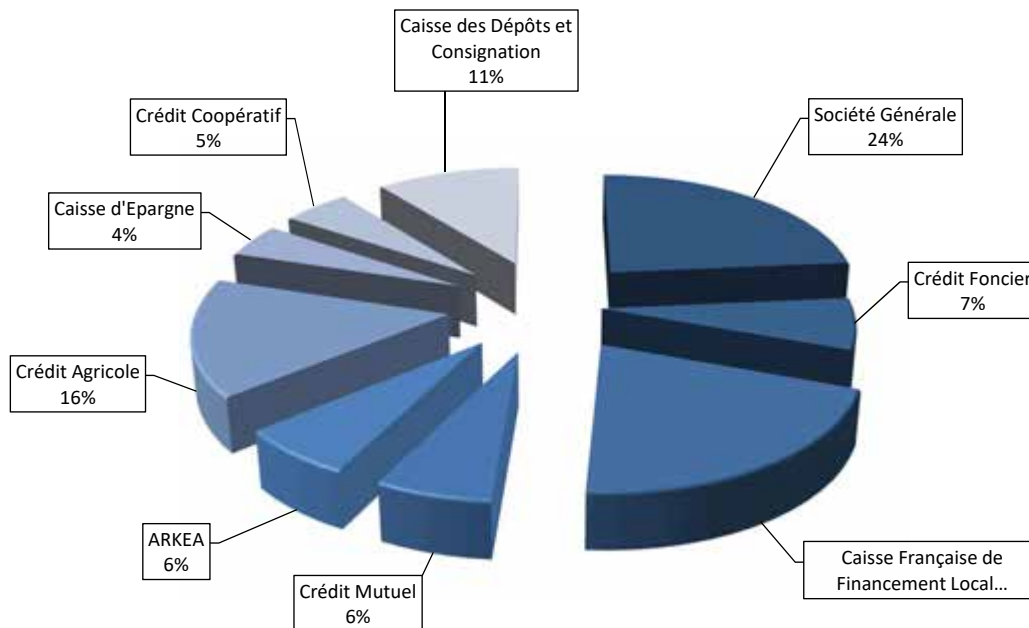
IV.1.2. RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

L'emprunt 2022 de 18 M € a été contracté auprès de deux établissements bancaires :

- Emprunt d'équilibre de 8 M € sur 15 ans à taux fixe 1,20 % auprès du Crédit Mutuel ;
- Emprunt d'équilibre de 10 M € sur 15 ans à taux fixe 1,49 % auprès d'ARKEA.

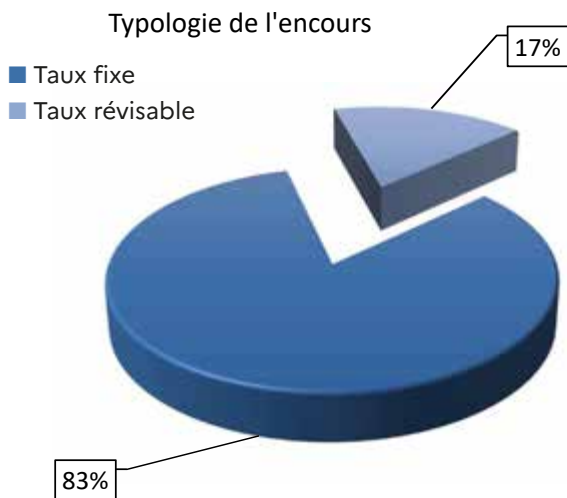
La Société Générale conserve toujours la première place dans notre encours, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au PPP routier. L'encours de la Caisse Française de Financement Local progresse en raison de la cession de l'ensemble des prêts Banque Postale à cet établissement bancaire.

Société Générale	36 304 059
Crédit Foncier	10 600 000
Caisse Française de Financement Local	31 973 464
Crédit Mutuel	9 733 333
ARKEA	10 000 000
Crédit Agricole	24 235 933
Caisse d'Épargne	6 923 279
Crédit Coopératif	7 733 333
Caisse des Dépôts et Consignation	16 504 107
Total encours	154 007 509

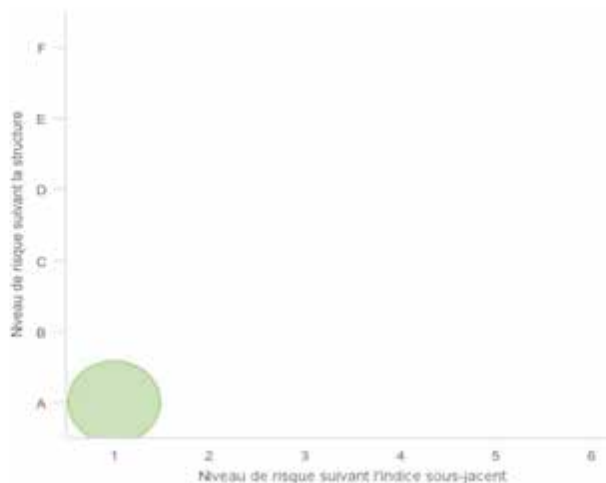


IV.1.3. RÉPARTITION DE L'ENCOURS EN FONCTION DU TYPE DE RISQUE

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixes : 83 %.



La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1 c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.



IV.2. DETTE GARANTIE

A la fin de l'exercice 2022, l'encours de dette garantie est de 260,6 M€.

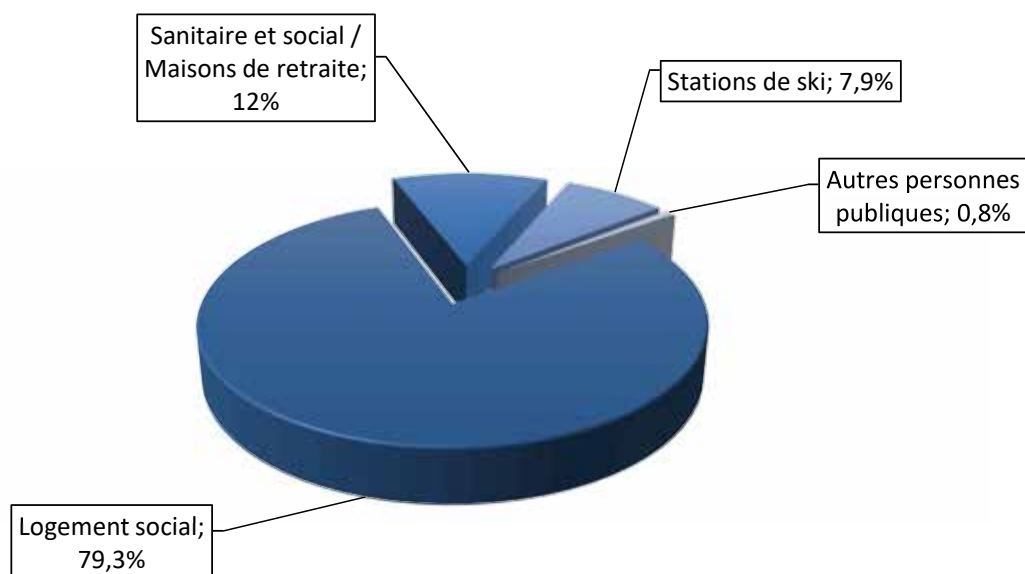
IV.2.1. ETAT DES GARANTIES ACCORDÉES EN 2022

Domaine	Nombre d'emprunts	Part garantie en 2022
Logement social	10	9 M€
Autres (Sanitaire et social et Maisons de retraite)	1	0 M€
Totaux	11	9 M€

En 2022, les garanties accordées ont été moins nombreuses qu'en 2021, et elles ont porté sur un montant moins important. En effet, en 2021, le Département avait accordé sa garantie sur 10,4 M €, contre 9 M € en 2022.

IV.2.2. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

RÉPARTITION PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE



Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé le plus de garanties d'emprunt. Il représente plus du trois quarts de nos garanties.

IV.2.3. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR BÉNÉFICIAIRE

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 3 M €) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, la SEMI de Tarbes, le groupe SCAPA, le SIVAL, et l'association Notre Dame des Douleurs (située à Bagnères-de-Bigorre).

ÉTAT DE LA DETTE GARANTIE PAR BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2022

Bénéficiaire	Encours au 31/12/2022	Annuité
BAREGES - syndicat intercommunal des thermes	827 391	63 341
PLATEAU DE LANNEMEZAN - communauté de communes	37 422	21 063
TRIE-SUR-BAISE - commune pour le CCAS	680 132	91 473
VALLEE DU LOURON - syndicat thermal et touristique	446 250	25 493
Autres Personnes Publiques	1 991 194	201 369
ARAGNOUET - station de ski	470 550	129 153
AURE 2000 - station de ski	1 584 498	302 233
CAUTERETS - Régie municipale Espace Cauterets - station de ski	0	192 724
GAVARNIE GEDRE - station de ski	57 730	4 759
LUZ - Régie - station de ski	140 284	211 510
PEYRAGUDES - SEMAP - station de ski	2 999 890	727 061
TOURMALET - SIVU (incluse dette régie Tourmalet dissoute)	10 759 607	546 856
VAL LOURON - SIVAL syndicat intercommunal Val Louron	4 578 902	201 588
Stations de Ski	20 591 460	2 315 885
AXENTIA	2 423 691	91 699
CARITAS HABITAT	250 093	3 429
ERILIA	1 501 081	57 767
ICF ATLANTIQUE	1 034 986	45 232
OPH DES HAUTES-PYRÉNÉES	128 550 703	7 196 394
PROMOLOGIS	64 550 435	3 672 919
TARBES - SEMI de Tarbes	8 320 388	602 595
Logement Social	206 631 377	11 670 035
ADAPEI - Asso départementale amis parents des enfants inadaptés	206 452	208 971
ADMR - Fédé départementale aide à domicile en milieu rural	28 594	3 951
ANRAS - Asso nationale de recherche et d'action sociale	126 926	31 802
ASEI - Agir Soigner Eduquer Insérer	770 833	69 431
CAMSP - Centre d'action médico social précoce	230 023	7 601
CAPVERN - SOLEIL ET BIGORRE maison enfants diététique thermale	965 391	102 550
CH Astugue Centre de réadaptation Le Montaigu	46 832	49 408
CH Bigorre Tarbes et Vic - CHB Centre hospitalier de Bigorre	2 208 888	135 937
CH Lannemezan	1 745 197	133 619
EPAS 65 - Ets public accompagnement et soins Hautes-Pyrénées	2 772 712	155 856
IME - Institut médico éducatif Jean-Marie Larrieu	204 000	44 248
Paralysés de France	1 534 811	131 646
Père le Bideau MECS Saint Joseph	747 594	54 475
Sanitaire et Social	11 588 254	1 129 494
ARGELÈS-GAZOST - EHPAD Canarie Vieuzac	798 563	173 879
GALAN - Accueil du Frère Jean - Maison de retraite	1 407 936	125 689
MAUBOURGUET - EHPAD Résidence Emeraude	2 549 639	143 454
RABASTENS-DE-BIGORRE - EHPAD Curie Sombres	2 896 821	244 098
SAINT-FRAI Hôpital Notre Dame Douleurs - maison de retraite	4 108 840	382 864
SCAPA	8 009 522	520 271
Maisons de Retraite	19 771 322	1 590 255
TOTAL GÉNÉRAL	260 573 606	16 907 038

Remerciements

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



Crédits

Directeur de la publication : Pascal SAUREL - **Directrice de la communication :** Valérie GAVOIS-LAMBERT
- **Chef de projet :** Michel AUSINA - **Rédaction :** Michel AUSINA, Cédric DUCLA-BOUVIER,
Services du Département - **Rapport Financier :** Anne-Laure TREUIL, Alexandre CASSAGNE,
Jean MUR, Pascal SAUREL - **Relecture :** Pascal SAUREL, Valérie GAVOIS-LAMBERT,
Camille SAUTON, Cédric DUCLA-BOUVIER, Jennifer BURGUEZ, Sylvie CHEMINADE,
Julien COURDESSES, Céline PALMADE - **Création graphique et mise en page :** Direction de la
Communication du Département des Hautes-Pyrénées - **Crédits photos :** Lula ALTHAUS,
Anthony BONAL, CDVL65, DRM, Cédric DUCLA-BOUVIER, Laurent GAITS, Eric LEMARCHAND,
M. LOUIT, Pierre MEYER/AE MEDIAS, Cédric NOT, Andres OLLOQUI, Laurent PEYRE, adobestock,
Freepik - **Impression :** Conseil Imprime Group.

Impression Mai 2023



Tous les papiers se trient et se recyclent



Département des Hautes-Pyrénées

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr